

La Presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, VENDREDI 20 FÉVRIER 1987



Roch LaSalle était tout sourire hier, devant les journalistes.

Mulroney accepte la démission de LaSalle

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le premier ministre Mulroney a accepté de relever le ministre Roch LaSalle de ses fonctions au sein du cabinet.

Le bureau de M. Mulroney a rendu public hier soir l'échange de lettres entre les deux hommes. Dans sa missive datée d'hier, le premier ministre dit que « c'est avec regret que je me rends à la demande que vous m'avez faite le 16 février ».

Lundi dernier, M. LaSalle avait rencontré le chef conservateur pour lui remettre déjà sa lettre de démission. « Ma santé, n'étant plus ce qu'elle était, m'oblige à réduire mes activités et, après tant d'années, je crois que le temps est venu de penser à moi sans que personne ne me le reproche ».

L'ex-ministre fait aussi allusion aux diverses controverses dans lesquelles il a été impliqué et en dégage les éléments suivants : « D'une part, l'importance de restaurer le plus tôt possible la crédibilité du gouvernement et, d'autre part, ma responsabilité personnelle comme membre du cabinet dans toutes ces histoires et ma capacité physique de tenir le coup ».

M. LaSalle affirme catégoriquement que toutes « ces insinuations vicieuses » sont sans fondement, mais « qu'elles font mal et m'ont blessé personnellement ».

Roch LaSalle demeurera député de Joliette jusqu'à la fin de son mandat. Il est en politique depuis vingt ans. En février dernier, il a été opéré pour un quadruple pontage coronarien, ce qui l'a obligé par la suite à réduire ses activités. Depuis juin dernier, il était ministre sans portefeuille dans le cabinet, s'occupant de quel-

ques dossiers québécois et des expropriés de Mirabel.

Comme politicien, l'ex-maire de la municipalité de Crabtree a connu des hauts et des bas. Au début des années 1970, il quittait les rangs du Parti conservateur pour siéger comme indépendant, afin de protester contre le sort fait aux francophones dans cette formation.

Puis, en 1981, aux élections provinciales du Québec, il a tenté de redorer le blason de l'Union nationale comme chef de parti. Aucun député n'a été élu toutefois.

Dans une élection complémentaire, il revenait comme député conservateur de Joliette aux Communes. Seul élu de ce parti dans la province, il a dû essuyer les moqueries et les attaques des 74 députés libéraux. En revanche, il baptisait les libéraux de « 74 nouilles ».

En juin 1983, lors de la course à la direction du PC, il a appuyé Joe Clark et non Brian Mulroney. Après la victoire du « petit gars de Baie-Comeau », M. LaSalle s'était rangé sans détour dans le camp du nouveau chef.

Après l'arrivée du PC au pouvoir, le vieux routier de Joliette a occupé le poste de ministre des Travaux publics. Au cours du dernier mois, il a été souvent dans les manchettes. A deux reprises, le ministre a dû congédier des adjoints parce que ceux-ci avaient des casiers judiciaires qu'ils avaient tentés de soustraire à la connaissance de leur employeur et de la GRC.

Dans sa lettre d'hier, qui contient cinq paragraphes, le premier ministre souligne « à quel point les dernières semaines ont été difficiles et épuisantes ». M. Mulroney rappelle que Roch LaSalle s'est acquis « l'estime et l'admiration des Québécois de toutes allégeances politiques ».

La réforme fiscale: « Rien n'est intouchable »

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

« Rien n'est sacré et intouchable » quand on procède à une réforme en profondeur du régime fiscal, à l'exception de l'universalité des programmes sociaux.

Par ailleurs, les compagnies rentables qui réussissent à échapper au fisc devront, à la suite de cette réforme, payer leur juste part.

C'est ce qu'a indiqué hier lors d'une rencontre de presse post-budgétaire le ministre fédéral des Finances, Michael Wilson, qui dit vouloir procéder à cette refonte majeure parce que les citoyens sont quelque peu indisposés par le caractère « injuste » et la complexité du régime fiscal actuel.

L'exemption de \$500 000 sur les gains de capital des individus pourrait-elle être touchée, lui a-t-on demandé. « Tout doit être sur la table », a répondu le ministre.

Cependant les programmes sociaux, telles les allocations familiales, demeureront accessibles à

tous, quels que soient leurs revenus.

Toutefois, le gouvernement reprendra en tout ou en partie d'une main ce que l'autre donne, en remplaçant les exemptions personnelles et certaines déductions par des crédits d'impôt dans le cadre de la réforme.

Cette conversion des exemptions en crédits constituera, a-t-il dit, un élément important de la réforme des programmes sociaux entreprise par le gouvernement même si, précise-t-il, le débat sur la fiscalité sera d'abord et avant tout à caractère économique.

La réforme fiscale, affirme M. Wilson, produira un régime plus juste. Ainsi, une exemption de \$2 000 se traduit par un remboursement d'impôt de \$1 000 pour celui dont le taux d'imposition est de 50 p. cent et de \$500 pour celui qui est imposé à 25 p. cent. Elle est donc beaucoup plus intéressante pour celui qui a un revenu imposable plus élevé. Par contre, le crédit d'impôt pour les enfants, par exemple, commence à décroître à partir d'un certain seuil de revenu et disparaît complètement pour ceux dont les

gains imposables dépassent un niveau pré-établi.

Toutefois, une des éléments fondamentaux de la réforme sera la diminution des taux d'imposition des particuliers.

Elle sera rendue possible par l'élimination, la réduction ou la modification des échappatoires fiscales dont bénéficient les individus, principalement ceux dont les revenus sont élevés, et les compagnies.

Au bout du compte, promet le ministre, la grande majorité des contribuables paieront moins d'impôts dans l'ensemble et le nombre de particuliers à faible revenu qui paient des impôts directs diminuera.

L'autre aspect de base de la réforme sera le remplacement de la taxe de vente fédérale de 12 p. cent imposée aux manufacturiers par une taxe à la consommation ou sur les transactions, qu'il faudrait, par hypothèse, ajouter tant au prix d'une coupe de cheveux qu'aux honoraires du notaire.

« On n'a rien pour rien », de dire le ministre, qui ajoute que tant pour les particuliers que pour les compagnies « il y en aura

Libre-échange: Bourassa croit le moment venu de discuter la formule de ratification

YVON LABERGE
LAC BEAUPORT

Robert Bourassa s'en va à Ottawa, le 11 mars prochain, rencontrer ses collègues premiers ministres canadiens avec l'intention de discuter d'une formule de ratification d'un traité de libre-échange canado-américain qui, dit-il, protégera les intérêts du Québec.

À l'issue d'un Conseil des ministres réunis en séances spéciales à Lac Beauport, en banlieue de Québec, le premier ministre québécois a dit croire que les deux pays pourraient conclure les négociations sur la libéralisation des échanges avant la fin de l'été.

Cette hypothèse, M. Bourassa la tient de son ministre chargé du dossier, M. Pierre MacDonald, qui a fait rapport hier à ses collègues de l'avancement des négociations canado-américaines.

À cela s'ajoute que le Congrès américain doit être saisi, au plus tard au début d'octobre, d'un traité de libéralisation des échanges et, qu'en plus, devant ce même Congrès, est présentement à l'étude un projet de loi relatif au commerce international.

Partant, a expliqué le premier ministre en conférence de presse hier, le gouvernement canadien soumettrait un traité de libre-échange aux provinces à la fin de l'été. « Il nous faut donc, nous du Québec, a-t-il dit, être prêts pour une formule qui protège nos intérêts ».

Essentiellement, M. Bourassa propose une formule de ratification qui permettrait aux différentes régions du pays de désavouer le traité quand celui-ci va à l'encontre des intérêts d'une région.

Pour les besoins de la cause, le pays serait divisé en cinq régions: l'Ontario et le Québec faisant bande à part, cependant que les trois autres régions seraient formées des provinces maritimes, centrales et de l'ouest.



Robert Bourassa

M. Bourassa reconnaît que cette formule de ratification est directement liée à une éventuelle formule d'amendement constitutionnelle que le Québec a déjà soumise aux autres premiers ministres provinciaux, à Edmonton, en août dernier.

Son souhait le plus cher serait d'ailleurs que ses homologues provinciaux acceptent cette formule tant pour la ratification du traité de libre-échange canado-américain que comme formule d'amendement constitutionnel.

À ce propos, le Québec pourrait déjà être fixé aux lendemains d'une rencontre constitutionnelle réunissant des hauts-fonctionnaires de toutes les provinces, le 5 mars prochain, à Ottawa.

En effet, a dit hier M. Bourassa, de cette rencontre sortira un document commun qui permettra au Québec de savoir « si ça vaut le coup de poursuivre ou non la négociation constitutionnelle ».

Par ailleurs, réunis depuis mercredi en retraite fermée dans un hôtel de villégiature, les ministres ont fait le point sur la situation financière et budgétaire du Québec, et le premier ministre s'est dit d'avis hier « que la situation sera moins aigue en 1987-1988 qu'elle ne l'a été en 1986-1987 ».

Mais de là à dire dès hier si les Québécois seront épargnés par des hausses de taxes, il y a un pas que M. Bourassa n'a pu franchir.

Dans son esprit, une chose est au moins certaine: son gouvernement bouclera le présent exercice budgétaire, le 31 mars prochain, en ayant respecté les prévisions. C'est-à-dire le maintien du déficit sous la barre du \$30 millions.

Côté linguistique, M. Bourassa a laissé entendre, en conférence de presse, que son gouvernement ne légifèrera pas ce printemps, mais il laisse tout de même la porte ouverte à une réglementation qui permettrait l'affichage commercial bilingue.

« C'est déjà arrivé, il y a une quinzaine de mois, qu'on ait établi une certaine forme de bilinguisme sans toucher à la Loi 101 », a dit M. Bourassa référant aux cas Huynh et Bell Helicopter, « et je n'ai pas l'intention de commenter davantage tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas pris une décision sur la politique linguistique ».

Le fait est qu'il n'a pas été question de langue au Conseil des ministres spécial, la ministre responsable, Mme Lise Bacon, étant en voyage officiel en Afrique. La question sera cependant étudiée mercredi prochain en séance régulière du conseil des ministres et, par la suite, jeudi et vendredi prochains au caucus des députés ministériels réunis à Saint-Hyacinthe.

En attendant, le ministre québécois de la Justice jongle toujours avec l'idée de porter le jugement de la Cour d'appel devant la Cour suprême du Canada, et à ce propos, M. Bourassa a dit aux journalistes « que vous pouvez le prévoir ».



Michael Wilson

qui y gagneront, d'autres qui y perdront ».

M. Wilson a cependant promis hier que les recettes totales du gouvernement exprimées en pourcentage du revenu national ne seront pas plus élevées après la réforme qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Il a par ailleurs refusé de dire s'il instaurera un impôt minimal pour les compagnies qui n'en paient pas à l'heure actuelle.

Péréquation: Wilson refuse de négocier

Presse Canadienne
OTTAWA

Le Québec peut contester en cour les coupures fédérales sur la péréquation s'il le désire, il n'est pas question pour Ottawa de rouvrir ce dossier, a indiqué hier le ministre des Finances M. Michael Wilson.

Hier, tant en Chambre que devant la presse, le ministre Wilson n'a guère donné d'espoir au ministre des Finances du Québec, M. Gérard D. Lévesque qui menace de traîner Ottawa en cour pour les coupures fédérales aux paiements de péréquation.

« L'attends son téléphone », a dit, ironique, M. Wilson rencontrant la presse au traditionnel déjeuner qui suit le dépôt d'un budget.

Selon lui, quoi qu'en pense Québec, la constitution ne peut être invoquée sur cette décision gouvernementale.

« Je suis prêt à écouter ce que M. Lévesque a à dire », d'ajouter M. Wilson, écartant toutefois formellement une nouvelle ronde de négociation. « Notre décision est prise », a-t-il dit, rappelant que le dossier avait été amplement discuté « en 25 réunions de fonctionnaires et de ministres », et que l'augmentation annuelle de cinq p. cent des transferts accordée par Ottawa était généreuse compte tenu de la conjoncture.

La veille, réagissant au discours du budget, le ministre Lévesque avait soutenu considérer une poursuite contre le gouvernement fédéral qui, selon lui, ne respecte pas ses engagements constitutionnels à l'égard des provinces en matière de paiements de transfert.

L'armée à la place des facteurs?

d'après Canadian Press
OTTAWA

C'est l'armée qui livrera le courrier si les facteurs se mettent en grève.

C'est du moins ce qu'a déclaré hier, lors d'une interview, le député de Winnipeg Dan McKenzie, en précisant: « Nous ne resterons pas les bras croisés s'ils font la grève, car Dieu sait combien de

temps ils pourraient être absents. Nous mettrons sur pied un plan quelconque qui assurera la livraison du courrier de la meilleure façon possible ».

On sait que les 22 000 membres du Syndicat canadien des facteurs se sont prononcés à 90 p. cent en faveur d'un arrêt de travail si une telle mesure s'avérait nécessaire pour préserver leurs emplois et leur assurer une hausse salariale.

Québec empoche \$100 millions de la vente de Donohue

YVON LABERGE
LAC BEAUPORT

Le gouvernement du Québec empoche quelque \$100 millions des \$320 millions que rapporte la privatisation des actifs que Dofor possède dans la papeterie Donohue.

Pour sa part, la Société générale de financement (SGF) — société-mère de Dofor — touchera elle-même \$100 millions cependant que les actionnaires minoritaires se partageront quelque \$40 millions de dividendes.

Les quelque 80 autres millions de dollars servant à payer les impôts et les emprunts contractés par Dofor pour l'achat d'actions de Donohue à une certaine époque.

Tels sont les chiffres fournis hier par un haut-fonctionnaire du ministère québécois des Finances, au lendemain

de l'annonce de la vente de Donohue à une nouvelle société à former par Pierre Péladeau, du groupe Quebecor, et Robert Maxwell, du groupe britannique British Printing and Communication Corp.

En conférence de presse hier, à Lac Beauport, à une vingtaine de kilomètres de Québec, le premier ministre Robert Bourassa a essentiellement répété ce qu'il avait dit la veille tard en soirée. Selon lui, avec la privatisation de Donohue, tant son gouvernement que la SGF sont en meilleure posture pour faire du développement régional.

De plus, même si l'offre du groupe Péladeau-Maxwell ne garantit pas formellement l'implantation d'une papeterie à Matane, M. Bourassa a déclaré « qu'on se retrouve plus près d'une papeterie à Matane qu'on ne l'était hier matin (mercredi) ».

Cela dit, le premier ministre Bouras-

sa a refusé de dire si les \$100 millions empochés par la SGF serviront spécifiquement à l'implantation d'une papeterie à Matane.

En avant-midi hier, en séance d'information, le principal négociateur du gouvernement, l'ex-député et ex-ministre Fernand Lalonde, a par ailleurs expliqué que la SGF n'avait reçu que deux offres fermes pour l'achat des actifs que Dofor détient dans Donohue.

Bien sûr, M. Lalonde n'a pas identifié le concurrent du groupe Péladeau-Maxwell, mais tous savent qu'il s'agit de Normick Perron d'Abitibi-Témiscamingue.

Quant à une autre offre qui aurait été faite par des gestionnaires de Donohue, M. Lalonde a dit qu'elle ne pouvait être comparée aux deux premières, puisqu'il se serait agi tout simplement d'offrir sur le marché public les actions possédées par Dofor dans Donohue.

Il a confirmé que l'association Péladeau-Maxwell est récente — quelques semaines seulement — et que leur offre finale a été le 17 février, soit mardi seulement, veille de la décision prise au Conseil des ministres mercredi.

D'ailleurs, mercredi soir, en conférence de presse, le premier ministre confirmait avoir rencontré le britannique Robert Maxwell à Davos, en Suisse, il y a deux semaines.

Fernand Lalonde a dit hier matin que ce n'était pas le premier ministre qui avait déniché cet associé pour le président du groupe Quebecor.

• Au point zéro •

Par ailleurs, on a pu apprendre hier que la papeterie Donohue sera en mesure, dans les deux ou trois prochains mois, de décider d'un investissement à Matane.

Reste qu'un tel investissement de la papeterie acquise par Quebecor cette semaine est peu probable. En effet, mercredi soir, en conférence de presse, M. Pierre Péladeau déclarait que Donohue n'avait pas l'argent nécessaire à un investissement de quelque \$400 millions à Matane.

En conférence de presse, le maire de Matane, M. Maurice Gauthier, s'est dit extrêmement déçu devant la tournure des événements « qui font que le projet de Matane est de retour au point zéro ». Selon lui, le gouvernement Bourassa, malgré ses promesses, a manqué de volonté politique.

M. Gauthier a vu dans cette décision « une victoire du lobby des papeteries qui n'ont jamais caché leur hostilité à l'égard du projet d'une papeterie à Matane ».

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président éditeur

Michel Roy
éditeur adjoint

Claude Gravel
directeur de l'information

Jean-Guy Dubuc
editorialiste en chef

Éditorial

Voie maritime sans issue?

L'impasse dans laquelle se trouvent les négociations entre les armateurs des Grands Lacs et leurs équipages n'est pas un signe de mauvaise volonté d'un côté ou de l'autre. Certes, l'écart est important: les employeurs réclament une diminution de 5 pour cent des salaires et des avantages sociaux alors que les syndicats demandent une augmentation de 4 pour cent.

La solution de ce conflit de travail dépend moins d'une conciliation entre ces deux extrêmes que des mesures qu'il faudra prendre pour remettre sur pied cette industrie qui s'en va à vau-l'eau. Les deux parties pourront, bien sûr, mettre en train des mesures qui améliorent la rentabilité des armateurs et le niveau de vie des employés, mais le gouvernement doit faire sa part, car le climat n'est pas propice à la conclusion d'un tel accord.

Le déclin de la voie maritime du Saint-Laurent et de la navigation sur les Grands Lacs est dû aux changements économiques dans le Nord-Est de l'Amérique du Nord depuis une vingtaine d'années et aux politiques gouvernementales, tant aux États-Unis qu'au Canada.

L'éclipse de beaucoup d'industries dans notre partie du continent n'a pas permis à la voie maritime de réaliser les espoirs que l'on entretenait lors de son ouverture. Par ailleurs, la politique américaine qui consiste à offrir gratuitement les services des voies navigables tranche avec celle du Canada, où les usagers paient pour les services. Ainsi, le Mississippi est devenu un sérieux concurrent du Saint-Laurent pour assurer la liaison entre le Middle West et la haute mer.

Le système plus économique utilisé au Canada pourrait néanmoins faire la concurrence au système plus étatisé des États-Unis; mais le Canada devrait alors avoir une politique qui met en valeur la voie maritime au lieu de la défavoriser par rapport à d'autres moyens de transport.

Les armateurs ont raison de se plaindre de la politique fédérale qui consiste à subventionner le transport des céréales par rail vers les ports de Colombie-Britannique, alors qu'ils subissent des hausses de tarifs et de pilotage dans la voie maritime. Ils s'attaquent ainsi à une vieille politique qui lie de façon indissoluble l'avenir des provinces de l'Ouest au développement des chemins de fer — une politique qu'il aurait fallu revoir lors de l'ouverture de la voie maritime, quand Chicago, Duluth et Thunder Bay se sont soudainement trouvées au bord de l'Atlantique.

Il est plus difficile de trouver une solution à la fois économique et équitable maintenant que les deux moyens principaux de transport en vrac éprouvent des difficultés financières. Ottawa doit faire preuve d'imagination et donner par exemple la priorité à l'assainissement du marché mondial des céréales pour que les agriculteurs des Prairies puissent exporter davantage à des prix plus élevés et, par conséquent, supporter des coûts de transport plus élevés.

Tant que le gouvernement n'aura pas une politique d'ensemble du transport en vrac, les armateurs et leurs employés ne pourront pas arriver à un accord satisfaisant, car il s'agit davantage d'une crise industrielle que d'un conflit de travail.

Frédéric WAGNIÈRE

Le Nicaragua comme exemple

Comme il fallait s'y attendre, le Congrès américain ne fait pas de cadeau aux militants antiscandinaves, connus aussi sous l'appellation de *contras*, qui, sous l'inspiration de l'administration Reagan, cherchent à déstabiliser le régime marxiste du Nicaragua.

L'ancien Congrès (avant les élections du 4 novembre dernier) était déjà reticent devant les demandes d'aide financière des combattants de «la démocratie et de la liberté». Les conservateurs étant privés de majorité dans les deux Chambres, l'entraînement pour la guerre des *contras* est de moins en moins viv.

L'irangate, épisode inséparable de la politique de M. Reagan au Nicaragua et en Amérique centrale, n'a naturellement pas raffermi la foi en la cause des *contras*.

Convaincue qu'elle a été flouée, la Commission des Affaires étrangères du Sénat décide donc d'interrompre l'assistance aux rebelles en lutte contre Managua. Ce vote a été acquis par une faible majorité. Mais il est symptomatique d'un état d'esprit.

Le Nicaragua restera, dans l'optique de la politique étrangère des États-Unis, comme l'exemple presque parfait d'un style de gouvernement. Le gouvernement des États-Unis n'est pas un gouvernement comme les autres, c'est-à-dire qu'il est un gouvernement d'affaires et, sous l'inspiration de M. Reagan, un gouvernement d'hommes d'affaires.

C'est ce qui rend si difficile, pour les étrangers, le repérage des véritables interlocuteurs dans toute négociation avec Washington. Le Canada en fait l'expérience amère en ce moment, au cours des premières étapes de la négociation en vue de la libéralisation des échanges entre les deux pays.

Cette anarchie, au moins apparente, est peut-être la garantie la plus solide d'une vie démocratique authentique dans l'ensemble de la société.

Mais, en «privatisant» la politique étrangère, M. Reagan en a soustrait le contrôle aux élus. Les compères North et Poindexter avaient acquis une telle liberté de manoeuvre que c'est de leur cuisine qu'ils dirigeaient la politique de Washington en Iran et au Nicaragua.

Contourner le Congrès était pour eux un jeu, puisqu'ils étaient presque parvenus à contourner des ministres responsables comme Weinberger (à la Défense) et Shultz (secrétaire d'État).

C'était pousser bien loin la dispersion, la décentralisation, l'émiettement des responsabilités.

Le Canada montre beaucoup plus de cohésion. Mais on peut se demander si cette cohésion ne se réalise pas à travers une sorte de nomadisme en politique étrangère, dont le but est invariablement d'afficher une «différence» avec les Américains. Ne pas faire comme les Américains en Russie, en Afrique du Sud, au Nicaragua et ailleurs.

Pour ne pas passer pour Américain, il faut se souder davantage à ceux qui ne sont pas Américains. Pourquoi, par exemple, ne pas faire entrer le Mexique, aux côtés du Canada, dans les négociations commerciales avec les États-Unis? Et pourquoi ne pas se rapprocher des pays du groupe de Contadora pour favoriser une solution politique à la question nicaraguayenne?

GUY CORMIER

LE CHI'ITE AMAL CLUB ET LE DRUZE CLUB DE BEYROUTH S'AFFRONTENT SOUS L'OEIL ATTENTIF DES AMÉRICAINS



DRÔTES RÉSERVÉS

TRIBUNE LIBRE



Le Choeur de l'Armée Rouge à Québec

Bourreaux à l'honneur

■ Ayant vu à Radio-Canada, le 8 février, l'émission «Chantez-nous la Paix», je ne puis m'empêcher d'exprimer mon indignation, ma honte et ma colère devant cette démonstration de naïveté et d'ignorance.

Car, comment une émission peut-elle être «pacifique» avec la présence de représentants de l'Union soviétique?

Comment peut-on avoir la stupidité et l'audace d'inviter les soldats de l'Armée Rouge, chanteurs ou pas, à une telle manifestation?

Comment voir ces bourreaux sans penser à Prague, Budapest ou Varsovie?

Comment ne pas s'indigner devant ces mains à peine lavées du sang afghan?

Aussi bien alors inviter leurs amis, le colonel Kadhafi et la quasi-totalité du mouvement terroriste de la planète! Ces derniers aussi voudraient bien apporter leurs témoignages de paix comme l'ont fait les Russes à Kaboul.

Reflexion faite, estimons-nous chanceux d'avoir accueilli seulement quelques dizaines de représentants d'une armée qui en compte quelques millions. Est-ce un avant-goût d'un autre genre de «visite»?

Visiblement, les organisateurs sont partis du principe que les Québécois ne voient pas plus loin que la longueur d'un bâton de hockey. Je suis profondément persuadé qu'ils ont fait erreur.

Slavik LUKASIEWICZ
Westmount

■ Associer l'Armée Rouge à la Paix, il fallait le faire (...) Si on se réfère à Médecins sans frontières, Amnistie internationale, ONU pour le réfugié et aux témoignages de TOUS les journalistes occidentaux qui ont séjourné en Afghanistan, on arrive aux chiffres suivants:

Plus de 600 000 morts, tués au combat sous les bombes, fusillés ou décapités des suites de tortures. Le représentant de la

résistance afghane à Paris, à Radio France internationale le 28 janvier, avançait, lui, 1 million de morts. (...)

Plus d'un million de blessés, brûlés, mutilés, dont plus de 60% sont des non-combattants. Vieillards, femmes, enfants. Tout le monde a vu (pas tout le monde, il semble) ces images atroces de jeunes Afghans atteints par les bombes incendiaires ou à fragmentation. Qu'importe. Chantons la Paix et remercions le ciel que ceux-là n'aient pas pu voir ce programme télévisé. Qu'auraient-ils pensé de voir des Canadiens danser, chanter, congratuler leurs bourreaux.

Aussi, plus de 300 000 prisonniers: internés, déportés dans des camps de concentration, goulags où la simple vie de tous les jours est déjà une torture en soi. Plus de 5 millions de réfugiés: en Iran ou au Pakistan et vivant dans les conditions misérables que l'on sait. Plus de 3 000 agglomérations détruites: villes, villages, hameaux rasés, arasés, effacés de la surface du globe.

Bref, plus de 60% de la population éliminée de la vie active de ce pays. C'est le plus grand massacre collectif de ce siècle, après celui des nazis, bien entendu.

270 millions de Russes avec l'Armée la plus nombreuse et la plus puissante de la planète contre 12 millions d'Afghans — ou ce qu'il en reste — ce n'est plus une guerre, c'est un ASSASSINAT.

Et pourquoi sont-ils en Afghanistan?

Pour imposer leur paix. La paix des esclaves. La paix des Hongrois, la paix des Tchèques, des Roumains, des Bulgares, des Allemands de l'Est, des Polonais, des Mongols, ou plus de 100 divisions (plus de 1 million d'hommes) imposent par leur présence et leurs actes — 30 000 morts en Hongrie en 1957 — ces dictatures fantoches qui n'ont pour appui que cette Armée Rouge et leurs ignobles collaborateurs. (...)

J. CHARRON
Piedmont

Le message de Deschamps

■ Yvon Deschamps est un grand humoriste. Lors du spectacle d'ouverture de *Rendez-vous 87* à Québec, il a fait preuve d'un courage remarquable en nous servant un monologue d'une acide lucidité sur la paix dans le monde. Malheureusement, les médias n'auront retenu que ce qu'ils voulaient bien retenir du message du monologiste.

Bien sûr, en avançant que dans certains pays «on enferme et on torture les gens qui ne pensent pas comme le Pouvoir», Deschamps fait allusion, comme l'ont rapporté journalistes et éditorialistes, au pays des Soviets. Bien sûr qu'il dénonce, ce faisant, l'absurdité d'inviter le Choeur de l'Armée rouge à venir «chanter la paix» quand cette même armée se livre à un véritable holocauste en Afghanistan. Mais là ne s'arrête pas la charge de Deschamps.

Lorsqu'il lance que «quand t'es une grande puissance et que ça va mal dans un pays, si t'as du front tu l'envahis, si t'as pas d'front, tu fais faire la job



Yvon Deschamps

par les autres», Deschamps ne se contente plus que de dénoncer la présence soviétique en Afghanistan: il pointe également du doigt nos amis américains et leur rôle plus ou moins obscur dans certains conflits, au Chili et au Nicaragua notamment. En soutenant l'établissement ou le maintien de régimes totalitaires où la torture devient une activité quotidienne, le tout afin de préserver leurs intérêts économiques, ces chers Américains ne se rendent-ils pas coupables, par dictateurs locaux interposés, des mêmes atrocités?

Plus encore, Deschamps se permet de nous rappeler des heures sombres de notre propre histoire contemporaine. Il n'hésite pas à lever le voile sur un sujet encore tabou au Québec, soit la Crise d'octobre 70 et les magouilles policières visant à préparer et à justifier l'intervention de l'armée, l'adoption de la Loi des mesures de guerre, la suppression des libertés: «Rappelez-vous dans l'temps du FLO... si la police avait pas mis des bombes et envoyé des communiqués,

qu'est-ce qui se serait passé Monsieur? Peut-être rien!!! Et oui, ici aussi on a déjà emprisonné des gens qui ne «pensaient pas comme le Pouvoir». Nous aussi, pendant quelques jours, nous avons vécu l'État policier (...)

À défaut d'avoir permis au message d'Yvon Deschamps d'être saisi complètement, ce monologue aura au moins eu le mérite de nous rappeler quel grand humoriste et humaniste il est. Mais, il nous aura aussi permis de déplorer encore davantage qu'un tel génie s'enfonce chaque semaine un peu plus dans la médiocrité des plates bouffonneries de *Samedi de Rire*.

Claude MORNEAU
Montréal

Infirmières inquiètes

Monsieur Robert Bourassa
Premier ministre
Monsieur,

■ J'aimerais porter à votre attention mon inquiétude relative à la situation critique qui entoure l'implantation du nouveau programme de soins infirmiers au collégial.

Au terme d'une révision du programme d'études qui a débuté en 1977, j'apprends que le nouveau programme d'études, qui a fait l'objet d'une expérimentation complète dans trois cégeps (Limoulu, St-Félicien, Trois-Rivières) et qui, de plus, satisfait la plupart des organismes intéressés, incluant le ministère de la Santé et des Services sociaux, ne peut être implanté selon les modalités prévues. La Direction générale de l'enseignement collégial (DGEC) nous annonçait le mois dernier qu'elle est dans l'impossibilité de fournir les ressources humaines additionnelles que requiert l'implantation de ce programme.

Un des buts visés par ce nouveau programme d'études est de corriger l'insuffisance de formation pratique auprès des patients. Ce nouveau programme propose 1035 heures de formation pratique auprès des patients. En Ontario, le minimum exigé est 1650 heures. Je travaille avec des finissantes depuis plusieurs années; elles sont inquiètes face à leur entrée sur le marché du travail; «nous manquons de pratiques» me disent-elles. Comme enseignante, je juge que 1035 heures de pratique auprès des patients est un minimum (...)

Les dirigeants de notre société devront, dans les jours qui suivent, réviser à la hausse les allocations de ressources humaines pour la formation infirmière. Notre diplômée infirmière au collégial a droit au moins à 1035 heures de formation pratique auprès des patients; ce n'est que 62% du minimum de formation pratique en Ontario.

Solange HOTTE
Enseignante en
soins infirmiers
Cégep de Saint-Laurent

Jacques Dufresne

collaboration spéciale

Santé: le grand choix

La Commission Rochon, chargée de proposer de nouvelles orientations pour le système de santé, doit remettre son rapport l'été prochain. Pour les membres de ce groupe, la réflexion en est donc actuellement à sa phase cruciale.

Cela explique pourquoi les interventions dans les médias se sont intensifiées et radicalisées au cours des dernières semaines. À défaut d'un consensus, qui n'apparaît guère à l'horizon, les membres de la commission seront tentés de céder aux groupes de pression les plus puissants.

Au Québec nous disposons au moins des outils nécessaires pour poser clairement la question fondamentale. Cette question est la suivante: dans une société donnée, à quoi reconnaît-on l'efficacité de la gestion de la santé? Le critère le plus souvent retenu est l'espérance de vie. Malheureusement cette notion commode résiste mal à la critique. Elle incite notamment à confondre la qualité de la vie avec la quantité de jours vécus. En prolongeant des comas on peut ainsi donner l'illusion de rendre la vie meilleure dans l'ensemble d'une société. De moins en moins de gens sont dupes de cette illusion. Vivre et durer sont deux choses différentes.

C'est pourquoi le Conseil consul-

tatif des affaires sociales et de la famille a introduit il y a quelques années le concept d'espérance de vie en bonne santé. Ce nouvel indicateur tient compte de divers facteurs relatifs à la qualité de la vie, la capacité de travailler par exemple. Selon des données publiées en 1983, l'espérance de vie était en 1980 de 72 ans pour les hommes et de 78 ans pour les femmes alors que l'espérance de vie en bonne santé était de 59 ans pour les hommes et de 60 ans pour les femmes.

Selon que nous préférons comme critère l'espérance de vie ou l'espérance de vie en bonne santé, nous mettrons l'accent sur la haute technologie et l'acharnement médical ou sur l'auto-santé, la prévention au sens large et les thérapies consistant à composer avec le dynamisme de l'organisme.

Il s'agit bien entendu d'une question d'accent. De nombreuses techniques de pointe ont en effet un impact direct sur la qualité de la vie.

Par le seul fait qu'on soulève la question du critère ultime, on élève le débat par rapport au niveau auquel le situent les inconditionnels de la haute technologie. Pour ces derniers, représentés notamment par des chercheurs aussi éminents que le docteur Jacques Genest, c'est à l'importance et à la

valeur de l'équipement technologique que l'on doit avant tout juger de la gestion de la santé dans une société. D'où leurs commentaires apocalyptiques sur le retard du Québec par rapport à l'Ontario et aux États-Unis sur ce plan. Notre retard par rapport aux mêmes modèles sur le plan de l'auto-santé les inquiète moins.

Il existe pourtant sur la planète des peuples, comme les Hunzas, qui, sans tomographie axiale, osent jouir d'une florissante santé, ignorant tout de nos maladies dégénératives et mourant souvent à 120 ans.

Et, depuis quelques décennies, il ne se passe pas une journée sans que paraissent un livre ou un article qui, avec des arguments très sérieux, mettent en doute le primat de la haute technologie ou démontent les mécanismes par lesquels cette dernière s'impose comme la seule solution.

Voici, par exemple, le témoignage d'un chirurgien devenu célèbre mondialement par la façon dont il a contribué à adoucir les méthodes d'accouchement, le docteur Michel Odent:

C'est la brève partie de ma carrière médicale passée dans le tiers monde, et le début de ma carrière

dans une petite ville française, qui m'ont le plus apporté d'émotions positives liées à mon utilité. Un chirurgien surmené est habituellement utile. Non seulement parce qu'il est bien entraîné mais parce qu'il se contente d'opérer les véritables appendicites aiguës, d'enlever les rates éclatées, d'opérer les grossesses extra-utérines, de suturer les ulcères perforés, etc. Le drame a commencé lorsque les chirurgiens ont commencé à se multiplier. Pour entretenir leur habileté et celle de leur équipe, pour justifier leur existence même, pour mériter leurs revenus, et aussi pour satisfaire leur besoin d'opérer, il leur a fallu accroître de façon inquiétante la consommation chirurgicale. De nombreuses études ont montré que, pour une population donnée, le nombre d'interventions chirurgicales dépend avant tout du nombre de chirurgiens et du nombre d'équipements disponibles.¹

Incidentement ce témoignage jette une inquiétante lumière sur le problème de la pratique en région éloignée. Que penser d'une profession dont les membres, à l'âge de la générosité, refusent de se rendre là où ils sont le plus utiles: les régions éloignées?

¹ Docteur Michel Odent, *La santé primale*, Payot, Paris, 1986, p.132.

POINT DE VUE

Baie James II ou Beauce III?

JEAN-PAUL LEFÈVRE

collaboration spéciale

■ Ce sont les Arabes qui ont rentabilisé les installations actuelles d'Hydro dans le Grand-Nord. S'ils n'avaient pas imposé au monde une augmentation dramatique du prix du pétrole...

Robert Bourassa est si content de son coup de dés qu'il veut recommencer! C'est même ce qu'il semble vouloir par-dessus tout! Admettons que l'ancien-nouveau premier ministre possède une bonne boule de cristal. Il y a peut-être découvert, à notre insu, des Chinois ou des Japonais qui, par Américains interposés, vont compenser le bon peuple du Québec pour le risque encouru dans la construction de ce coûteux monument. Mon problème n'est pas là.

Je pense au Québécois moyen. Celui qui n'ira pas travailler à la Baie James. Celui qui s'inquiète du

grand nombre de problèmes auxquels le gouvernement pourrait donner un coup de pouce, si seulement c'était dans ses priorités! S'il devait choisir, à la place de Robert Bourassa, le grand oeuvre qui devrait marquer le troisième mandat du premier ministre, Baptiste aux larges épaules choisirait Beauce III plutôt que Baie James II.

Beauce III, ce serait un programme de gouvernement centré sur le sens du travail: sa productivité, sa promotion, son partage, sa créativité. Au centre de tout: la personne du travailleur. Et la deuxième priorité, toute proche: l'entreprise, lieu par excellence du travail et d'une possible prospérité.

Dans toutes les régions du Québec, des expériences intéressantes touchant la participation des travailleurs, soit aux bénéfices, soit à la gestion, ont été réalisées. Les PME s'enhardissent en matière d'exportations. Où est le discours politique pour hausser ces velléités à la dimension d'une priorité col-

lective? Où sont les propositions pour renouveler le contrat social? Les relations de travail dans la fonction publique sont devenues une véritable poudrière. Attendra-t-on la prochaine échéance pour aller au fond des choses et tenter d'établir un consensus sur une manière civilisée de gérer les hôpitaux et les services policiers? Le citoyen moyen sera encore là aux prochaines négociations. Son mandat à lui est permanent. C'est lui qui vote et c'est encore lui qui érige les monuments!

Faire revivre aujourd'hui, dans des formes appropriées à la situation, l'esprit de la Révolution tranquille, c'est plus important pour la population du Québec que de fournir du courant électrique à la Nouvelle-Angleterre. Une politique de valorisation du travail et de l'entreprise obligerait tous les ministres à épousseter leurs carnets de notes. Le parti gouvernemental y trouverait un terrain fertile pour

ses colloques et réflexions diverses. Qui sait, peut-être le Parti québécois pourrait-il y faire germer l'affirmation nationale!

Ces derniers temps, les partis politiques du Québec me semblent avoir consacré une part démesurée de leurs énergies à leurs problèmes de famille. Ils ont évidemment le droit de décider à quelle sauce ils vont apprêter leur menu électoral mais entre-temps, les citoyens languissent. Dans mon quartier, ce qui préoccupe les gens se rapporte au mot travail. Ce thème et ses multiples corollaires devrait être au coeur du débat politique. Or ce n'est pas ce que me dit mon journal, ni mon petit écran.

Les hommes politiques, si brillants et si puissants soient-ils, ne peuvent réaliser que les choses qui leur tiennent vraiment à coeur. D'où l'intérêt que nous devons porter à leurs priorités. Normalement, ce devrait être les nôtres. Non?

LIBRE OPINION

L'efficacité du BAPE mise en doute

L'auteur de cette libre opinion s'interroge sur l'aptitude du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement à défendre la population touchée par les grands projets de promoteurs tels Alcan, Hydro-Québec ou le ministère de l'Énergie et des Ressources. Le texte est extrait d'un mémoire soumis le 12 février dans le cadre des audiences sur la nouvelle ligne de transport d'énergie d'Hydro-Québec.

PIERRE BEAUCHESNE

Monsieur le président, ■ (...) Comment faire face aux stratégies de désinformation élaborées par les promoteurs? Comment s'assurer que la population puisse se faire une idée juste et en arriver à un jugement informé quant au projet du promoteur? Et finalement, selon quels mécanismes démocratiques, la population sera-t-elle assurée du respect de sa volonté?

Jusqu'ici, en participant aux mécanismes conventionnels de la consultation et des études d'impact, nous avons joué le jeu de ce qui pourrait s'appeler «la démocratie douce». Le cuisant revers essuyé dans l'affaire des Berges du lac

Saint-Jean, le silence du Bureau qui s'ensuivit (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) et la démobilisation que nous avons tous ressentie m'ont fait m'interroger et «vous» interroger.

D'ailleurs, le backlash ressenti après les Berges, nous l'avions tous ressenti après la décision dans le dossier sur la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Le déroulement de la présente audience ajoute à mes interrogations. Les apparences du respect du processus de consultation précédant toute décision du gouvernement ne sont même plus sauvées. Et vous ne dites mot.

Serons-nous toujours les «perdants» dans ces processus que je rattache à la démocratie douce? Le commissaire Gariépy a déjà souligné dans ses écrits «académiques» que les promoteurs se sont rapidement ajustés aux nouveaux processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement. Maintenant, ils ont aussi acquis la «technologie» pour éviter la confrontation directe et claire avec la population. N'est-il pas temps pour nous d'imaginer de nouvelles stratégies?

Je ne peux que vous recommander de faire votre autocritique et de nous en faire connaître les résultats. Et, je vous fais cette recommandation même si je sais très

bien qu'elle dépasse ce que vous appelez «votre mandat». Je vous recommande aussi de procéder à une consultation des «habitants» des audiences afin de peser leur degré de satisfaction face aux performances de votre Bureau.

Enfin, s'il y a chez vous un début de volonté de trouver une nouvelle manière d'exercer la démocratie, prenez sur vous de lancer un mou-

vement de critique et de construction de nouveaux mécanismes d'action pour les populations touchées par les «grands projets». Nous avons déjà parmi les acteurs ayant participé à la présente audience des exemples qui pourraient montrer les nouveaux chemins à suivre.

Pierre BEAUCHESNE
Département de sociologie UQAM

Une loterie pour les loisirs

■ Depuis les deux dernières années, les 114 organismes nationaux de loisir sont victimes de coupures budgétaires très sévères. Elles atteindront cette année près de 1 500 000\$, même si les organismes avaient demandé un moratoire. En effet, sensible à la situation budgétaire actuelle, le Regroupement Loisir Québec avait réclamé, dès le 21 mai 1986, que l'État fournisse à ces organismes des moyens d'autofinancement comme un casino, une loterie, etc. Ces moyens de financement permettent déjà aux organismes de loisir de certaines provinces, comme le Manitoba, de suppléer d'une manière «civilisée», au désengagement de l'État. Faut-il d'ailleurs rappeler qu'au Québec même, la loi sur les loteries a été adoptée en 1969 pour financer les activités de sport et de loisir?

Le mutisme gouvernemental est complet depuis plus d'un an à ce sujet. C'est une attitude qui contraste grandement avec la hâte déployée pour satisfaire les promoteurs de l'événement RENDEZ-VOUS 87 qui, on le sait, ont obtenu 500 000\$ de subventions directes, des revenus de 1 000 000\$ provenant de «gratteux» de Loto-Québec sans oublier le prêt pour un an à temps plein de 50 fonctionnaires provenant de différents ministères.

À la lumière de ces décisions, nous devons constater que soutenir l'action quotidienne de 850 000

membres cotisants, de 50 000 clubs et de 100 000 citoyens bénévoles intéresse moins notre gouvernement que Rendez-vous 87. Cela nous apparaît inacceptable. Pourtant si l'on veut parler de «rendez-vous», le secteur du loisir en organise chaque année de multiples et de variés: le Tour de l'île de Montréal, l'Expo-sciences internationale à l'université Laval cet été, les championnats québécois de hockey sur glace, les finales des Jeux du Québec, les championnats d'échecs, le jamboree des scouts et guides, etc.

Maintenant, ce sont ces «rendez-vous» québécois qui sont compromis; c'est même l'avenir de certaines fédérations, leur rôle d'encadrement, de régie, de formation dans les régions du Québec, qui est remis en question.

Les organismes nationaux de loisirs demandent qu'on leur donne des moyens de financement afin que les Québécois puissent continuer de bénéficier d'un réseau organisé de loisirs.

Le gouvernement québécois se doit de répondre positivement à cette demande. L'État se doit d'être au rendez-vous véritable du loisir québécois.

Marc GAGNON
Président
Regroupement Loisir Québec

TÉMOIGNAGE

Arpents de neige ou arpents de pièges?

L'auteur est le directeur-fondateur (démissionnaire) du Service du Québec nordique de Radio-Canada.

SERGE GAGNÉ

■ Lorsque l'on parle du Grand Nord canadien, il faut nécessairement inclure une bonne partie du Nord québécois, ou Nouveau-Québec, qui correspond à plus de la moitié nord-ouest du Québec, «annexée» en 1912.

Ce pays comprend plus de deux cent millions d'arpents (soixante-dix millions d'hectares), du 50e au 63e parallèle. Avant 1974, à l'instar des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nord de la plupart des provinces, il n'avait pu compter que sur le service des ondes courtes. Le gouvernement canadien déborda alors des fonds de quelque cinquante-cinq millions de dollars pour permettre aux collectivités de plus de cinq cents habitants de recevoir la radio et la télévision de Radio-Canada: par satellite, dans le cas des régions nordiques et des régions plus reculées.

Des dizaines de milliers d'autochtones canadiens allaient bientôt voir leurs modestes cabanes s'ouvrir sur un monde grouillant, féérique par endroits, surpeuplé et guerrier ailleurs, affairé comme des termitières dans les villes. De ce nombre, il fallait compter douze mille Inuit et Cris québécois, de même que trois mille Attikamèques de Haute-Mauricie. C'est aussi en 1974 que les chaînes françaises qui créèrent le Service du Québec nordique cinq ans plus tard héritèrent du Nord québécois et s'empressèrent de planifier l'implantation des services de Radio-Canada, tant ceux de langue anglaise que ceux de langue française: consultations auprès des autochtones inuit et cris, mise sur pied des stations réceptrices et des postes de transmission, etc. Et ce, dans des endroits aux noms aussi nouveaux à l'oreille qu'évocateurs: Inukjuak («le Géant»), Mistassini («le Gros Rocher»), Kuujuaq et Chisasibi («la Grande Rivière»), Kuujuaapik («la Petite Grande Rivière»).

Dix ans d'implantation et d'essor

Dix ans de planification et d'implantation ont permis à des Québécois francophones de Radio-Canada de partir ostensiblement à la «conquête» d'un vaste territoire entouré de mystère. De rencontrer, couder, apprécier et aimer des frères méconnus. De débattre ouvertement avec eux l'inévitable déséquilibre culturel qu'entraînerait l'arrivée massive de la télévision. De s'enrichir à leur contact de modes de penser parfois déconcertants, mais jamais dénudés d'apropos. Surtout, d'apprendre à s'ajuster à leur propre rythme d'assimilation, plutôt que de leur en imposer un, si inéluctable cette éventualité apparaisset-elle.

De 1979 à 1984, il ne suffit plus de parler de succès d'implantation. Il faut aussi souligner avec force l'essor de la programmation autochtone (entendons en dialectes inuit et cri). Grâce à d'importantes injections budgétaires (grâce, plus précisément, aux vice-présidents Raymond David et Pierre DesRoches), la production radiophonique du Service du Québec nordique est passée d'une dizaine d'heures hebdomadaires à près de quarante, comme dans toutes les autres stations régionales, et l'effectif, de onze à seize. Il fut même possible d'inaugurer la première demi-heure télévisée en langue indienne à Radio-Canada (Maamuitau, i.e., «ensemble», en cri du Québec).

Ce mouvement doit continuer à prendre de l'ampleur. Parce que ces frères de la nature nous apportent une vision détendue et nouvelle des choses. Parce que même une vision étonnamment dynamique du présent. Parce que leur vue globalisante du monde vient littéralement lubrifier nos esprits compartimentés d'Indo-Européens, les décloisonner, les remettre en orbite.

Deux ans de stagnation ou de relance?

Mais... En 1984, par un concours de circonstances encore inexpliqué, le nouveau Service du Québec nordique se retrouvait sous l'égide du grand frère anglophone responsable des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, c'est-à-dire, du Grand Nord canadien d'outre-soixantième, au-delà des limites séptentrionales des provinces.

Avec cette «consolidation», le caractère biculturel de l'action nordique de Radio-Canada aura fait son court temps, dans un contexte qui ne comporte vraiment rien de «sorcier», malgré certaines apparences. Car il n'est pas vrai qu'il faille reconnaître aux populations autochtones des particularités applicables à l'ensemble d'entre eux. Un Inuk (singulier d'Inuit) du Québec, comme tout autre citoyen du monde, accorde d'abord de l'importance à son propre coin de territoire, à sa propre qualité d'expression et de vie, à son appartenance (fort consciente) à l'ensemble québécois, en l'occurrence.

Il n'est pas vrai non plus que l'«expertise» anglophone sur le Nord et les autochtones soit supérieure, ni, si relativement efficace fut-elle, l'unique voie. Curieusement, d'ailleurs, les organismes autochtones du Québec, de communications ou autres, y compris ceux où l'usage de l'anglais langue seconde prédomine, emploient une forte majorité de francophones (bilingues, bien entendu). Eux ont compris qu'il ne fallait surtout pas se couper de la réalité québécoise, avec ce que celle-ci comporte de spécifique et d'intéressant pour eux.

Voilà deux ans que s'impose également, et plus que jamais, la nécessité de parler du Nord et des autochtones en français, autrement qu'en termes touristiques ou folkloriques. Enfin, ce Nord et ces autochtones ne constituent-ils pas notre Tiers-monde immédiat?

Des arpents de pièges?

Ces arpents de neige et leurs habitants, pour parodier non plus Voltaire, mais un jeu de société québécois, seraient-ils devenus des «arpents de pièges»? La centralisation à Ottawa de l'autorité régionale fut un accident de parcours, corrigé en grande partie, sauf dans le cas du Service du Québec nordique. Les réseaux français de la Société doivent-ils vraiment renoncer à la part nordique de leur mission radiocanadienne? Doivent-ils percevoir cette dernière comme refermée sur une francophonie de stricte observance? D'autant plus qu'un nombre grandissant d'autochtones du Nord québécois lognent vers le français, assez souvent le parlent ou le «baragouinent», entendent s'intégrer (à leur rythme, je le répète) au milieu majoritairement francophone du Québec (...)

«My dear Serge, you must think national!», me suis-je déjà fait dire par un patron anglophone unilingue il y a vingt-cinq ans... Plus récemment, qu'il me fallait considérer le Service du Québec nordique comme un «précédent», que les groupes autochtones d'autres provinces pourraient «dangereusement» invoquer à leur profit. Ou encore, que le fait, pour le Service du Québec nordique, d'oeuvrer sous un chapeau anglophone, devait être considéré comme purement symbolique. Vraiment...

Comble d'illlogisme, la juridiction «anglaise» s'avère des plus contradictoires, car et la programmation radiophonique, et la petite production télévisuelle du Service du Québec nordique, sont incorporées aux canaux de distribution des réseaux français de Radio-Canada. Comme j'ai tenu à le signaler au début de l'année à la direction générale de Montréal, le Nord n'est pas un mystère, il s'impose plutôt à certains comme une chasse gardée!

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 100». Port de retour garanti.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.

REDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ 285-6892

Grandes annonces 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111

GRANDES ANNONCES

Détachants 285-7202

National, Télé-Press 285-7306

Vacances, Voyages 285-7265

Carrières et professions, nominations 285-7320

Faites votre choix!

Rabais basés sur les prix ordinaires Sears, sauf avis contraire

Ils sont tous en solde chez Sears!

Le samedi 21 février seulement

TOUS

les micro-ondes Kenmore

jusqu'à **150\$** de rabais

Pour une cuisson rapide! Modèles compact, moyen ou de grand format. Modèles à micro-ondes/convection de format moyen ou de grand format aussi offerts.

les activètements

20% de rabais

Une superbe sélection d'activètements pour dames. Modèles à prix ordinaires ou déjà réduits. Assortiment de couleurs, de modèles et de tissus.

TOUS

les réfrigérateurs Kenmore

jusqu'à **120\$** de rabais

Bons rabais sur modèles compact, à section côte-à-côte et sans givre. Pourquoi ne pas opter pour Kenmore!

TOUS

les modèles de parquets

20% de rabais

Toute notre gamme de parquets; choix de 5 qualités... du merisier non fini au modèle en chêne sans cirage de première qualité. Venez vite!
(Sauf à Granby)

TOUS

les adoucisseurs d'eau Kenmore

jusqu'à **150\$** de rabais

Choix de modèles pratiques qui aident à réduire les problèmes reliés à l'eau dure. Sears a le modèle qui répondra à vos besoins!

TOUS

les lave-vaisselle Kenmore

jusqu'à **90\$** de rabais

Pour une vaisselle éclatante de propreté! Modèles mobiles, à encastrer, de format compact ou de grand format. Hâtez-vous!

TOUS

les coffres-forts et classeurs

15% de rabais

Un excellent achat pour la maison ou le bureau! Choix de modèles. Venez vite pour un meilleur choix!

TOUTES

les machines à ramer en stock

jusqu'à **100\$** de rabais

Soyez en forme cette année! Modèles conventionnels et à appareils multiples. Hâtez-vous pour un meilleur choix!

TOUS

les canapés-lits en stock

jusqu'à **30%** de rabais

Vaste choix de modèles qui s'agenceront à votre décor. Voyez notre assortiment de couleurs et de tissus. Formats standard, causeuse ou grand format.

TOUTES

les couvertures chauffantes

25% de rabais

Combattez le froid! Voyez notre assortiment de couvertures chauffantes. Modèles pour lits 1 place, 2 places et grand 2 places. Venez sans tarder!

TOUS

les modèles de chemisiers et blouses junior

20% de rabais

Assortiment de modèles à prix ordinaires ou déjà réduits, en tailles junior. Choix de modèles et de tissus; tailles 3 à 13, P, M et G.

VOICI D'AUTRES BONNES AFFAIRES POUR VOUS!

Rabais 3\$. Coussin 15" aspect toile. Sélection de couleurs. Ord. 7,99\$. Ch. **4,99\$**

Rabais 8\$. Assortiment de coussins décoratifs et de coussins d'appoint. Sears ord. 16,99\$. Ch. **8,99\$**

Rabais 1/3 sur stores Windsor. Pour plus d'intimité et conserver la chaleur. Ord. 15,99\$-84,99\$. Ch. **10,49\$-56,49\$**

Rabais 20\$. Support pour équipement audio/vidéo. 1 tablette réglable et 2 compartiments de rangement. No 45306. Sears ord. 149,99\$. Ch. **129,99\$**
Montage requis

Rabais 50\$. Chaîne stéréo compacte. Magnétocassette/lecteur, tourne-disque à courroie. Ord. 199,99\$. Ch. **149,99\$**

Rabais 150\$. Lecteur de disque compact. Télécommande pour 16 programmes; chargement à l'avant. Ord. 499,99\$. Ch. **349,99\$**

Rabais 150\$. Machine à coudre 16 points; 8 ordinaires et 8 extensibles. Boutonnière automatique. Ord. 479,99\$. Ch. **329,99\$**

Rabais 50\$. Assortiment de serviettes Luxura. 12 tons unis. En tissu éponge bouclé. Sears ord. 5,99\$-33,99\$. Ch. **2,99\$-16,99\$**

Rabais 25%. Couver-matelas de haute qualité. Choix de 2 modèles. Ord. 29,99\$-57,99\$. Ch. **21,99\$-43,49\$**

Rabais 200\$. Tracteur 10 HP. Pour la pelouse ou le jardinage. No 60410. Ord. 2 089\$. Ch. **1 889\$**

Rabais 10\$-250\$. Chasse-neige électriques ou à essence. Sears ord. 154,99\$-1 749,99\$ Ch. **144,99\$-1 499,99\$**

Rabais 30\$. Régulateur de vitesse électronique*. Pour voitures domestiques ou importées. No 45640-42. Ord. 159,99\$-179,99\$. Ch. **129,99\$-149,99\$**
*La plupart des voitures. Plus dans tous les magasins

Affaire! Chaussures tout-aller pour dames. Modèles de style mocassin/lourreau à talon bas. Choix de pointures et de couleurs. Paire **19,99\$**

Rabais 15\$. Robustes chaussures d'extérieur pour hommes. Modèles en cuir offerts en un choix de pointures et de couleurs. Sears ord. 50\$. Paire **34,99\$**

Rabais 50%. Pièces en cristal à motif soleil, importées de Hongrie. 24% de plomb. Ord. 27,99\$-79,99\$. Ch. **13,99\$-39,99\$**

Sauf à Granby et Saint-Jean
Les prix ordinaires mentionnés sont des prix Sears

Prix en vigueur le samedi 21 février 1987, ou jusqu'à épuisement des stocks

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent, Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean, Carrefour Richelieu, 349-2651.**

Copyright Canada, 1987, Sears Canada Inc.

La Presse

des
SIX-DOUZE

À partir d'aujourd'hui, et tous les vendredis jusqu'au 5 juin 1987, une page pour les jeunes sera publiée dans LA PRESSE.

Son objectif est d'offrir aux enseignants et aux enseignantes des textes d'actualité rédigés de manière à faciliter leur utilisation à des fins pédagogiques.

Préparés par deux enseignantes à

partir d'articles publiés dans LA PRESSE, ces textes s'adressent particulièrement aux élèves du primaire, les 6 à 12 ans.

Nous espérons que cette initiative permettra aux jeunes de s'informer et de mieux comprendre les événements qui font l'actualité.

Pour renseignements, Céline Landry: (514) 285-6890.



À PROPOS

Bonjour,
Une nouvelle page
pour les jeunes lecteurs
de LA PRESSE

Tu y trouveras toutes sortes d'informations: nationales, internationales, etc. La première préoccupation de la rédaction est de choisir des articles qui t'intéressent, toi jeune lecteur.

Plus tu nous écriras plus nous aurons de chances de te satisfaire. N'oublie pas que c'est ta page! Cet espace t'est réservé: une sorte d'échange, de dialogue, de lettre ouverte.

Ce que nous souhaitons, c'est que tu lises cette page avec plaisir et intérêt.

CONCOURS

Nous aimerions connaître ton opinion sur la nouvelle page des **SIX-DOUZE**. Écris-nous, nous allons piger une lettre parmi tout le courrier reçu. Le gagnant recevra la visite de Youppi, la mascotte des Expos, à son école. Youppi te visitera dans le cadre d'un événement particulier comme la semaine du Carnaval, la fête des Mini-olympiades ou n'importe quel autre événement à ton école.

Voici notre adresse:
Christiane Labrie et
Christiane Paquette
LA PRESSE
Service de la promotion
7, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec) H2Y 1K9.

À la semaine prochaine...

NOUVELLES EXPRESS

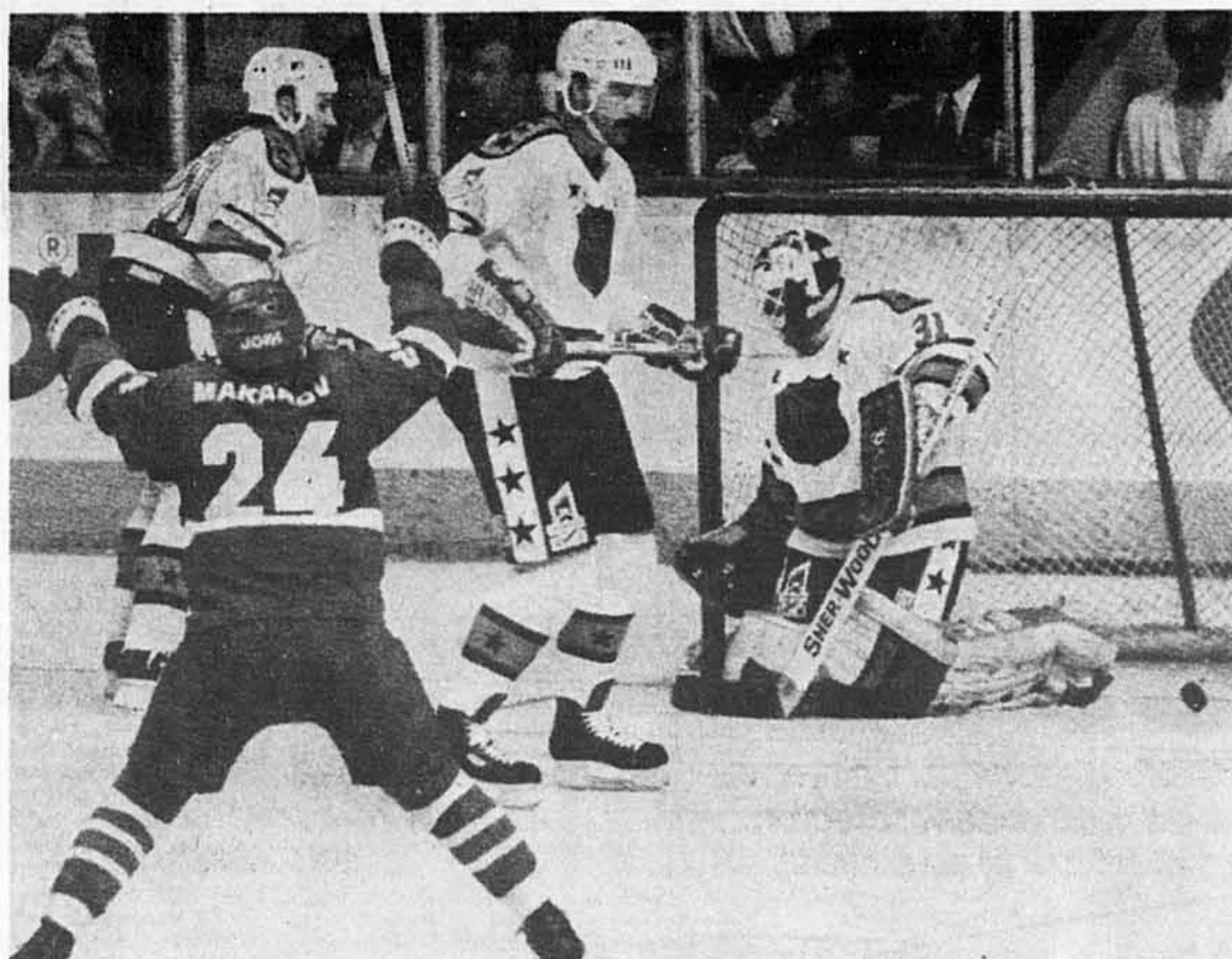
Hydro-Québec vient de signer le plus gros contrat de son histoire: une entente de 29 ans, d'une valeur de 15 milliards de dollars, pour la fourniture d'électricité à l'État du Maine, aux États-Unis. En conséquence, au lieu de commencer en 1999, les travaux d'aménagement de la phase II de la Baie James seront devancés de deux ans et seront entrepris en 1997.

L'émission pour les jeunes (2 à 10 ans) Trabouillon a mérité un prix Gémeaux lors du gala qui s'est tenu dimanche dernier à la télévision de Radio-Canada.

Du 14 au 16 février derniers se tenait à Moscou (U.R.S.S.) le Forum international pour un monde sans arme nucléaire et pour la survie de l'humanité. Neuf cents personnalités représentant quelques 80 pays ont participé à cette table ronde organisée par les autorités soviétiques. Monsieur Pierre Elliott Trudeau, ex-premier ministre du Canada, y a pris part.

Le soleil est plus fatigant pour les yeux par une journée d'hiver, que par une journée de juillet. La raison en est simple: la neige réfléchit très bien le soleil, à la façon d'un miroir. Elle peut aussi éblouir.

Rendez-vous 87: UN SUCCÈS



La semaine dernière s'est tenu à Québec un événement qui avait comme pivot deux joutes de hockey entre les étoiles de la ligue Nationale et les Russes; chaque équipe a eu sa victoire.

Rendez-vous 87 comprenait toutes sortes d'autres activités: un gala gastronomique, deux

spectacles de variétés télévisés avec des artistes russes et québécois, un show rock du groupe russe Autograph, un concert par le Chœur de l'Armée Rouge, un défilé de mode.

Enfin un grand événement pour tout le Québec. Le Temple de la renommée, venu de Toronto,

exposa des objets en rapport avec le hockey, et des souvenirs précieux de joueurs: le chandail de Vladislav Tretiak, la coupe Stanley. Cette exposition restera le succès populaire de Rendez-vous 87. Marcel Aubut, président des Nordiques de Québec, a été l'instigateur de cette fête sportive et culturelle.

Rick Hansen entreprend une traversée de l'Alberta



Rick Hansen, le marathonnien en chaise-roulante, a entrepris la traversée de l'Alberta. Il compte amasser 3 millions de dollars au cours du prochain mois. Depuis son départ, il y a deux ans, Hansen a parcouru 36,900 kilomètres et traversé 34 pays. Il a récolté plus de 6 millions de dollars. Il lui reste

3,100 kilomètres à parcourir avant d'arriver à Vancouver, sa ville natale. Il aura donc roulé 40,000 kilomètres, soit l'équivalent de la circonférence de la Terre vis-à-vis l'Équateur. L'argent recueilli par Hansen servira à la recherche sur la moelle épinière et à des organismes voués aux handicapés.

QUOI FAIRE

Ce soir à la télévision, une émission sur les «enfants-vedettes». Les sujets abordés: le vedettariat, la compétition entre vedettes et ce qu'il y a de spécial dans l'existence de ces quatorze enfants réunis en studio pour la circonstance. Nous apprendrons qu'il peut

parfois être frustrant pour un jeune d'atteindre la célébrité à l'âge où il devrait plutôt se concentrer sur ses études. Nous apprendrons aussi que, malgré certains inconvénients, aucun enfant-vedette ne donnerait sa place à un autre. À voir: Droit de parole à 20 heures à Radio-Québec le 20 février.

CHRONIQUE NATURE



Le bison du Québec

Les mêmes bisons dont les ancêtres peuplaient jadis les plaines de l'ouest sont maintenant élevés en captivité pour la boucherie. Ces animaux ont une carrure large avec une bosse caractéristique qui marque leur profil et donne l'impression qu'ils vont charger. Ils ont le mufle et la langue noire, la barbe au menton, l'oeil impassible. Coiffés de cornes «à la viking», ils sont habillés d'un

manteau de laine brune. Les bisons sont des **bovidés**; ils vivent paisiblement comme les boeufs et les vaches.

Mais ce sont des bêtes sauvages; comme les pensionnaires des zoos ce sont des animaux sauvages en captivité. La viande du bison est une viande maigre; elle est savoureuse et différente de celle du boeuf.

Elle se vend d'ailleurs plus cher que le boeuf.



Anatoly Koriaguine



Yossif Begun

Moscou : les dissidents Yossif Begun et Anatoly Koriaguine sont libérés

AFP, AP, UPI, Reuter
JERUSALEM

Le dissident juif soviétique Yossif Begun sera libéré aujourd'hui, a indiqué le chef du département des Affaires étrangères, M. Guenadi Guerassimov, dans une interview téléphonique accordée hier à la radio israélienne, alors que Anatoly Koriaguine est rentré à son domicile de Kharkov en Ukraine.

M. Guerassimov a déclaré à propos de Begun : « S'il veut émigrer en Israël, nous examinerons sa requête et nous sommes prêts à examiner une éventuelle liste de *refuzniks* (qui voudraient le suivre) », a-t-il dit. Selon lui, « les candidats juifs soviétiques à l'émigration ne sont toutefois pas légions — même si à l'Ouest on pense le contraire — car ceux qui voulaient partir l'ont déjà fait ».

Lors de cette interview, qui constitue en elle-même un événement selon les observateurs, M. Guerassimov a vivement démenti les affirmations selon lesquelles l'URSS gêne l'expression de la culture juive. « Récemment, la télévision soviétique a ainsi

présenté en seconde diffusion la pièce "Touva le laitier", de Shalom Aleïchem, l'un des plus fameux auteurs du théâtre Yiddish », a-t-il dit.

Le porte-parole d'autre part estime que « les récentes déclarations du premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, à Washington prouvent qu'Israël n'est pas vraiment intéressé à la tenue d'une conférence internationale sur le Proche-Orient ».

Par ailleurs, à Amsterdam, un ami de la famille Koriaguine a indiqué à la Fondation Boukovski que l'épouse du dissident libéré Anatoly Koriaguine avait rencontré son mari hier matin dans la rue de leur domicile à Kharkov (Ukraine) alors qu'elle se rendait au bureau de poste pour téléphoner, selon un porte-parole de la Fondation.

M. et Mme Koriaguine sont alors rentrés ensemble chez eux, tandis que l'ami de la famille courait au bureau de poste pour annoncer la libération par téléphone à la Fondation d'Amsterdam, a précisé un des porte-parole de la Fondation, une organisation privée spécialisée dans les problèmes des droits de l'homme en URSS.

Le correspondant n'a pas pu préciser si Anatoly Koriaguine allait émigrer. Selon le porte-parole, le couple Koriaguine, toujours

sans nouvelles de son fils Ivan condamné à trois ans de camp près de Kharkov, a déjà exprimé son désir d'émigrer en Suisse, un pays qui comme les Pays-Bas lui a promis un permis de séjour.

M. Koriaguine était « en très mauvais état physique, très pâle et émacié », a-t-on appris de même source.

Le dissident, âgé de 48 ans, a été libéré mercredi soir et a rejoint son domicile par le premier train d'hier, après avoir passé la nuit dans un hôtel de Kiev.

Psychiatre, Anatoli Koriaguine avait été condamné en 1981 à sept ans de camp à régime sévère suivis de cinq ans d'assignation à résidence pour avoir dénoncé l'utilisation de la psychiatrie contre des opposants au régime soviétique.

Il avait été engagé comme conseiller du groupe de travail, non officiel, pour la recherche sur l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques à Moscou, pour en devenir membre à part entière en 1981, quelques mois avant sa condamnation.

Durant sa détention à Perm, Koriaguine a poursuivi ses protestations.

Figurant à l'étranger parmi les dissidents soviétiques les plus célèbres, Anatoli Koriaguine a été proposé pour le Prix Nobel de la Paix 1987 par des personnalités de 12 pays.

Reagan lève les dernières sanctions contre la Pologne

En réponse à l'amnistie accordée aux prisonniers politiques en décembre

Agence France-Presse
WASHINGTON

Le président Ronald Reagan a annoncé hier la levée des dernières sanctions économiques décidées à l'encontre de la Pologne après l'imposition de la loi martiale dans ce pays en décembre 1981.

« La lumière de la liberté continue de briller en Pologne. Cependant il y a encore beaucoup à faire », a déclaré M. Reagan dans un communiqué rendu public par la Maison Blanche.

Les sanctions encore en place avaient retiré à la Pologne la clause de la nation la plus favorisée, qui donne des avantages tarifaires aux pays qui en bénéficient, et interdit l'attribution de crédits garantis par le gouvernement américain.

M. Reagan a noté que la levée des sanctions constituait un nouvel élément du processus de normalisation par étapes des relations entre les deux pays, engagé après l'amnistie accordée par Varsovie aux prisonniers politiques en septembre 1986.

« Depuis lors, personne n'a été arrêté pour des motifs politiques en Pologne, a-t-il dit. Mais la menace d'une arrestation pèse toujours sur ceux qui tentent d'obtenir leur liberté. »

Le président Reagan a souligné que l'Eglise catholique polonaise avait appelé à une levée de ces sanctions afin d'encourager Varsovie à faire d'autres pas dans la bonne direction.

La levée de ces sanctions, qui avaient été imposées en décembre 1981 et en octobre 1982, a été décidée après des consultations avec les alliés des États-Unis, précise le communiqué.

Cette mesure intervient à la suite d'une visite en Pologne, à la fin du mois de janvier, du numéro deux du département d'État, M. John Whitehead, qui avait symbolisé le réchauffement des relations entre les deux pays.

D'autres sanctions imposées à la Pologne - la suspension des droits d'atterrissage aux États-Unis des avions polonais et des droits de pêche dans les eaux américaines - avaient été levées en janvier 1984.

En mai 1986, les États-Unis avaient permis à la Pologne de reprendre sa place au sein du Fonds monétaire international (FMI), après s'être opposé pendant cinq ans aux démarches entreprises par le gouvernement polonais.

À Varsovie, la levée des dernières sanctions économiques a été accueillie avec « satisfaction » tant par le gouvernement que par l'opposition.

Arturo Cruz renonce à abandonner l'Opposition nicaraguayenne unie

Agence France-Presse
WASHINGTON

Arturo Cruz, l'un des trois dirigeants de l'Opposition nicaraguayenne unie (UNO), a annoncé hier à Washington qu'il avait renoncé à démissionner de cette organisation politique des rebelles antisandinistes.

Au cours d'une conférence de presse, M. Cruz, le chef de file des *contras* qui jouit du plus grand prestige aux États-Unis, a estimé qu'il existait des « possibilités de réforme et d'unification » des mouvements de guérilla nicaraguayens.

M. Cruz, ancien ambassadeur du gouvernement sandiniste à Washington, avait menacé de démissionner si un autre dirigeant de l'UNO, M. Adolfo Calero, avec lequel il est en désaccord, ne le faisait pas. Le troisième dirigeant de l'UNO, M. Alfonso Robelo, avait également menacé de démissionner pour contraindre M. Calero à partir.

M. Calero, chef du principal groupe de guérilleros, la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), a annoncé lundi qu'il quittait l'UNO mais restait à la tête de la FDN. Ce mouvement a



Arturo Cruz

proposé M. Pedro Joaquín Chamorro pour le remplacer à l'UNO.

M. Cruz a indiqué qu'il oeuvrerait à l'unification des trois groupes de guérilla nicaraguayens en une « armée nationale » sous la direction des dirigeants de l'UNO et d'un chef d'état-major unique. Il a proposé pour ce poste la candidature de M. Luis Ribas, secrétaire de l'UNO pour les affaires militaires.

Un camion piégé fait 14 morts devant les bureaux de la résistance afghane au Pakistan

Reuter
ISLAMABAD

L'explosion hier d'un camion piégé a fait quatorze morts et soixante-dix blessés, la plupart des écoliers, devant un bureau de la résistance afghane près de Peshawar, au Pakistan, déclenchant de violentes manifestations au cours desquelles une personne a été abattue, ont rapporté des témoins.

Une école primaire qui se trouvait de l'autre côté de la rue a été détruite par l'explosion dans le village de Qamardin Garhi, au sud de Peshawar, capitale de la province de la frontière du nord-ouest, proche de l'Afghanistan, où siègent la plupart des partis d'opposition armée au régime pro-soviétique de Kaboul.

Le camion était garé devant un bureau du Jamiat-i-Islami, l'une des organisations les plus actives dans la lutte contre le régime communiste afghan.

Selon les témoins, les villageois ont accusé les maquisards musulmans afghans d'être responsables de l'explosion et ont commencé à tirer sur le bureau du Jamiat, dont les membres ont riposté, tuant une personne et en blessant trois autres.

Des centaines de manifestants ont incendié douze véhicules du Jamiat, avant l'intervention de la police, qui a utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser la foule.

Personne n'a encore revendiqué cet attentat, dernier en date d'une série d'explosions survenues dans cette région au cours des derniers mois, dont des agents secrets afghans seraient responsables, selon les accusations de responsables pakistanais.

L'agence soviétique Tass a dénoncé hier les activités des « douchmans » (rebelles) afghans qui « organisent des raids contre l'Afghanistan » à partir du territoire pakistanais. Tass a imputé l'attentat de Peshawar à ces mêmes rebelles.

Beyrouth : les druzes ont pris l'avantage

100 morts et 315 blessés depuis dimanche

Associated Press
BEYROUTH

Les jours se suivent et se ressemblent à Beyrouth-Ouest, théâtre depuis près d'une semaine des plus sanglantes batailles que le pays ait connues depuis le début de la guerre civile.

Constatant l'ampleur du désastre, la CEE a décidé de verser une aide médicale d'urgence de 400 000 écus (environ \$500 000) aux victimes de la guerre civile.

Dans Beyrouth-Ouest, où les journalistes travaillent avec de plus en plus de difficultés, les miliciens druzes ont maintenant pris l'avantage sur les chiïtes de la milice Amal. Les miliciens de Walid Joumblatt ont pris le contrôle de 75 p. cent du quartier musulman de la capitale libanaise après une violente nuit de combat.

Les combats de la nuit ont fait 15 morts et 35 blessés. Les druzes et les chiïtes s'affrontent pour le contrôle de Beyrouth-Ouest depuis cinq jours, malgré les interventions de la Syrie. Le bilan total depuis dimanche est d'au moins 100 morts et 315 blessés, selon la police.

L'un des objectifs-clé de cette bataille était la prise de l'hôtel Commodore, — qui était autrefois le point de ralliement des journalistes à Beyrouth-Ouest —, pris mercredi soir par les druzes après sept heures de lutte acharnée. Hier, le hall de l'hôtel était maculé de taches de sang et les roquettes avaient creusé des trous dans les murs.

Dans cette nouvelle guerre, les druzes sont soutenus par le Parti communiste libanais (pro-soviétique). Les forces d'Amal sont plus importantes que les deux factions réunies mais le Parti socialiste



Deux miliciens s'entretenant près d'un immeuble en ruines dans une rue de Beyrouth-Ouest, alors que les combats font rage dans la ville.

progressiste (PSP de Walid Joumblatt) a une puissance de feu supérieure et ses hommes sont mieux entraînés.

Selon la police, le PSP a aussi délogé Amal du quartier Malla, dans la partie sunnite de Zarif, et a commencé à assiéger l'immeuble de la télévision, situé dans le quartier de Tallet Khayyet et contrôlé par Amal.

Les journalistes éprouvent des difficultés à recueillir des informations car leurs bureaux sont souvent la cible des tirs de mortier ou de mitrailleuses. C'est ainsi que les bureaux des agences de

presse AP et Reuter, de la télévision CBS, ont été la cible, mercredi, des tirs des miliciens. Aucun journaliste n'a été blessé mais les dégâts matériels sont parfois importants.

Les otages au second plan

Ces combats féroces occultent complètement, pour le moment, la dramatique question des otages.

On apprenait hier que deux émissaires américains, des musulmans, venus à Beyrouth pour né-

gocier la libération d'otages américains, avaient décidé de quitter le pays. MM. Mohamed Medhi et Dale Chaheen ont pris cette décision après avoir été dévalisés par des hommes en armes à l'hôtel Commodore.

Ils ont raconté qu'ils avaient été attaqués dans leur chambre du sixième étage de l'hôtel par des hommes armés qui leur ont dérobé \$1 400. « Nous n'avons jamais été aussi humiliés », a déclaré M. Medhi. « Nous mettons fin à notre mission. » M. Medhi a accusé des « voyous » des milices druze et chiïte.

Les lycéens espagnols gagnent par «K.-O.» contre le ministère de l'Éducation

Fin de deux mois et demi d'un conflit lourd de conséquences

Agence France-Presse
MADRID

■ Les lycéens espagnols ont finalement obtenu une victoire qu'ils qualifient de «K.-O.» sur le ministère de l'Éducation en obtenant de vastes concessions au terme de presque deux mois et demi de conflit ouvert.

Hier, après avoir signé, la veille au soir, un accord avec le ministre de l'Éducation, M. Jose Maria Maravall, les organisations lycéennes ne chaient pas dans

leur ensemble leur satisfaction. Pour Juan Ignacio Ramos, dirigeant du syndicat des étudiants (du secondaire), fer de lance du mouvement, les lycéens ont «gagné par K.-O. la première bataille face au ministère de l'Éducation».

De son côté, M. Maravall, toujours fortement critiqué par la presse, a préféré dire, mercredi, au bout de six heures de réunion avec les organisations lycéennes, qu'il n'y avait ni vainqueurs ni vaincus et que seule l'école publique sortait gagnante de l'épreuve.

Les principales mesures adoptées mercredi soir sont la gratuité de la scolarité dans les trois dernières années du secondaire, l'augmentation du nombre de bourses et de places dans les écoles et la gratuité de l'inscription à l'université pour les enfants de familles à bas revenus. Au total une rallonge de \$307 millions au budget de l'Éducation.

Le ton de la presse d'hier contrastait avec la satisfaction officielle. Trois journaux (*ABC*, *Ya*, *Diario 16*) réclament la démission de M. Maravall. «Il aura fallu deux mois de grève et de désordres publics pour que le ministre corrige ses positions. Quand l'inflexibilité et la maladresse d'un homme public atteignent un tel niveau, il n'y qu'une sortie: la dé-

mission», écrit le conservateur *ABC*.

L'*ABC* et le quotidien catholique *YA*, défenseurs de l'enseignement libre, tirent également à boulets rouges sur le ministre en l'accusant d'avoir encouragé la violence par ses hésitations et son silence du début de la crise.

«Maravall donne raison aux violents. Quand un million de manifestants descendent dans la rue à Madrid (allusion à une grande manifestation pour l'enseignement libre en 1985) il ne daigne pas recevoir les organisateurs (mais) quand des extrémistes brûlent les portes du ministère, le ministre reçoit les représentants estudiantins», écrit *ABC*.

Les lycéens espagnols ont indubitablement marqué des points importants en arrachant plusieurs aménagements financiers du système scolaire, et la crise estudiantine qui a secoué l'Espagne depuis décembre dernier risque de laisser des traces profondes, selon les observateurs.

Confronté à un mouvement autant sociologique que revendicatif, le gouvernement socialiste a, selon beaucoup d'éditorialistes des dernières semaines, été visible-

ment dépassé et surpris par l'ampleur d'une contestation de la part d'un secteur de la population dont il affirme représenter les espoirs: la jeunesse.

La reculade du gouvernement devant la contestation lycéenne pourrait être à long terme, estiment les observateurs, l'une des défaites les plus lourdes de conséquences pour les socialistes depuis leur arrivée au pouvoir fin 1982, habitués qu'ils étaient à réussir tout ce qu'ils entreprenaient: élections, référendum sur l'OTAN, adhésion à la CEE...

En desserrant les cordons de la bourse et en créant des commissions mixtes avec les représentants lycéens pour appliquer l'accord, le gouvernement a certes réussi à mettre un terme pour l'instant à la grogne des lycéens, sans céder pour autant sur la principale revendication estudiantine, la suppression totale de la sélection pour entrer à l'université.

Mais, selon de nombreux observateurs, la crise a démontré la réalité d'un fossé entre ce qu'appelaient fin janvier le directeur de l'influent quotidien *El País*: «l'Espagne officielle et l'Espagne réelle».

Échec d'une attaque armée contre la résidence du président du Ciskei

Agence France-Presse
JOHANNESBURG

■ Un groupe d'hommes armés s'est attaqué, hier, à l'aube, à la résidence du président Lennox Sebe du Ciskei, un bantoustan «indépendant» accroché au flanc sud-est de l'Afrique du sud, a annoncé la police.

Le président Sebe et sa famille sont sains et saufs, a indiqué d'autre part la radio du Ciskei. L'incident a été interprété comme une tentative de coup d'État dans ce «homeland» dont l'indépendance — acquise en décembre 1981 — n'est reconnue que par Pretoria.

Selon les premières informations officielles, un assaillant au moins a été tué et un autre blessé, tandis que le chef du groupe, le major N. Sandile, a été capturé. Les autres ont pris la fuite.

Le major Sandile est un Ciskeien, tandis que les hommes qu'il commandait seraient tous originaires du Transkei, un bantoustan voisin peuple, comme le Ciskei, par l'ethnie Xhosa.

L'attaque contre le palais présidentiel à Bisho, la capitale du Ciskei, a échoué en raison

de la résistance des gardes de M. Sebe.

Les assaillants, une trentaine peut-être, amenés à pied d'œuvre à bord d'un camion, étaient armés de pistolets-mitrailleurs.

Mardi, le gouvernement du Ciskei avait mis ses forces armées et sa police en état d'alerte «dans l'attente d'une invasion de ce pays par des repris de justice exilés soutenus par un bataillon de l'armée du Transkei».

Les relations entre ces deux bantoustans Xhosa, l'ethnie la plus importante d'Afrique du Sud après les Zoulous, n'ont cessé de se détériorer depuis le milieu de l'année dernière.

A la source de cette querelle: le désir avoué du Transkei, «indépendant» dès 1976, d'annexer le Ciskei. Le premier ministre du Transkei, George Matanzima, frère de l'ex-président et grand chef coutumier de ce bantoustan, Kaiser Matanzima, a déclaré récemment que le Transkei et le Ciskei «seraient amalgamés, que cela plaise ou non» au président Lennox Sebe.

DÉPÊCHES

IRLANDE

Le Boss au pouvoir

■ Charles Haughey, le chef du Parti Fianna Fail, surnommé le Boss, va à 61 ans devenir pour la troisième fois premier ministre de la République d'Irlande, au moment où ce petit pays traverse la plus grave crise économique de ces dix dernières années. Selon un premier décompte non-officiel du scrutin de mardi, M. Haughey disposera de 81 à 82 sièges au parlement. La majorité absolue étant de 84 sièges, il devra donc obtenir le soutien de députés indépendants pour former son gouvernement.

DROITS DE L'HOMME

Israël et Afrique du Sud

■ La Commission des droits de l'homme de l'ONU qui siège actuellement à Genève a adopté hier une résolution «condamnante fermement» Israël pour sa politique de «poigne de fer» dans les territoires occupés. Par ailleurs, les États-Unis ont présenté pour la première fois à cette conférence une résolution demandant en termes vigoureux l'abolition de l'apartheid et l'avènement d'une société libre et démocratique en Afrique du Sud.

IRANGATE

Shamir collaborera

■ Le premier ministre israélien Yitzhak Shamir a affirmé hier son intention de fournir «les informations nécessaires» aux commissions du Congrès américain enquêtant sur l'affaire des ventes d'armes à l'Iran. Mais M. Shamir, en visite à Washington, a souligné qu'il s'opposerait à toute tentative pour forcer des responsables israéliens à témoigner directement. Par ailleurs, la Maison Blanche a réitéré hier son refus de répondre aux questions de la presse sur le scandale avant la publication du rapport de la commission d'enquête présidentielle sur le Conseil national de sécurité.

GOLFE

Trêve respectée

■ L'Irak a commencé à appliquer hier l'arrêt de deux semaines qu'il a décidé unilatéralement dans la guerre des villes mais quelques minutes avant l'entrée en vigueur de cette trêve, plusieurs de ses escadrilles regagnaient leur base après avoir attaqué 12 villes en Iran. L'Iran a annoncé de son côté hier qu'il allait cesser ses attaques contre des centres urbains irakiens en réponse à la trêve provisoire irakienne.

SRI LANKA

Nouveaux massacres

■ Trente-sept civils tamouls ont été tués, dont quinze femmes et six enfants, par l'armée du Sri Lanka, dans l'est du pays mercredi, et 37 autres arrêtés, a affirmé hier le principal groupe indépendantiste tamoul, les Tigres pour la libération de l'Eelam tamoul (LTTE), dont le siège se trouve dans le sud de l'Inde. Le bilan des combats et des massacres dont se sont accusés mutuellement le gouvernement et les rebelles s'élèverait ainsi à plus de 480 morts depuis le début du mois.

TCHAD

Embuscade mortelle

■ Les Forces gouvernementales tchadiennes ont tendu une embuscade à une patrouille libyenne dans le massif du Tibesti, dans le nord-ouest du Tchad, et ont tué 14 soldats libyens, a rapporté mercredi soir Radio N'Djamena. Citant un communiqué du haut commandement militaire tchadien, la radio a précisé que l'accrochage avait eu lieu mardi dans le secteur de Zouar, à 1 000 km au nord de N'Djamena. La radio a ajouté que l'aviation libyenne avait repris ses bombardements mardi sur Zouar.

RABAIS 50%. TAPIS CHINOIS 'IMPERIAL PALACE' FAITS À LA MAIN



VOYEZ AUSSI NOTRE SUPERBE SÉLECTION DE TAPIS 'INDO-PERSAN', 'GASHGAIS', 'BOKHARA' ET 'SUPER CHINOIS' NOUÉS À LA MAIN.

Prix en vigueur jusqu'au 28 février 1987, ou jusqu'à épuisement des stocks

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'État' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean, Carrefour Richelieu, 349-2651.

Copyright Canada, 1987, Sears Canada Inc.

INDEX DES RUBRIQUES

100 IMMOBILIER

RÉSIDENTIEL

Achat - vente - échange

Visites libres.....	100
Ile de Montréal.....	101
Laval, rive nord.....	103
Rive sud.....	105
Banlieue ouest.....	107
Banlieue est.....	109
Propriétés demandées.....	111
Condominiums, copropriétés.....	113
Laurentides.....	115
Cantons de l'Est.....	117
Extérieur de Montréal.....	119
Fermettes.....	120
Etats-Unis - Hors frontières.....	121
Maisons de campagne.....	122
Maisons mobiles.....	123
Chalets.....	125
Terrains.....	127
Prêts hypothécaires.....	128
Transactions immobilières diverses.....	129
Gestion immobilière.....	130

Location

Centre-ville.....	131
Ile de Montréal.....	133
Banlieue ouest.....	137
Banlieue est.....	138
Laurentides.....	140
Laval, rive nord.....	141
Cantons de l'est.....	142
Rive sud.....	143
Extérieur de Montréal.....	145
Etats-Unis - Hors frontières.....	147
On demande à louer.....	148

200 MARCHANDISES ET SERVICES

Marchandises

Mobiliers, articles de ménage.....	202
Marché aux puces.....	203
Appareils électroménagers.....	204
Encans.....	205
Vente de garage.....	206
Vente de charité.....	207
Audio-visuel, téléviseurs, stéréos, radios, vidéos, photo.....	208
Imprimerie.....	209
Instruments de musique.....	210
Machines à coudre.....	211
Machinerie, outils.....	212
Effets de bureaux, magasins restaurants.....	213
Vêtements.....	214
Fournure.....	216
Le coin de l'ordinateur.....	217
Piscines, équipement, accessoires, entretien.....	218
Bois de foyer.....	219
Pépinières.....	221
Animaux.....	222
Matériaux de construction.....	223
Collections, monnaie, timbres.....	224
Antiquités, œuvres d'art.....	225
Artisanat.....	226
Marchandises diverses.....	227
Perdu, trouvé.....	228
On demande à acheter.....	229
Pêle-mêle.....	240

Investissement commercial industriel

Achat - Vente - Echange.....	160
Propriétés à revenus.....	161
Propriétés commerciales, industrielles.....	162
Copropriétés.....	164
Fermes, terres.....	168
Commerces.....	170
Commerces demandés.....	171
Espaces commerciaux industriels.....	172
Gestion immobilière.....	175

Location

Espaces commerciaux, industriels à louer.....	180
Commerces à louer.....	182
Entrepôts à louer.....	184
Entreposage.....	185
Bureaux à louer.....	186
Magasins à louer.....	188
Terrains à louer.....	189
On demande à louer.....	190
Location à temps partagés.....	191
A louer, divers.....	192

300 OFFRES D'EMPLOIS

Postes cadres et professionnels.....	304
Santé, services communautaires.....	306
Education.....	307
Bureaux.....	310
Informatique.....	313
Assurance.....	316
Vente, commerce.....	319
Clubs, restaurants, hôtellerie.....	322
Alimentation.....	323
Technique, métiers.....	325
Couture, esthétique.....	327
Industrie du vêtement.....	328
Industriel, manufacturier.....	329
Entretien, sécurité.....	331
Services domestiques.....	334
Musiciens, artistes.....	337

400 SERVICES PERSONNELS

Compagnes, compagnons.....	403
Agences de rencontres.....	404
Clubs de rencontres.....	405
Astrologie, cartomancie.....	410
Activités sociales.....	420
Studios de massage.....	432
Autres.....	440

500 TRANSPORT ET VÉHICULES AUTOMOBILES

TRANSPORT

Tracteurs et machinerie agricole.....	501
Machinerie lourde.....	506
Remorques.....	510
Camions (achat, vente, location).....	511
Autres véhicules.....	521

Services

Entretien de la maison.....	251
Maîtres électriciens.....	253
Entrepreneurs.....	255
Planchers.....	257
Portes et fenêtres.....	259
Peinture.....	261
Lavage murs et plafonds.....	262
Rembourrage.....	264
Paysagistes.....	265
Gardiennage.....	266
Traiteur.....	268
Transport, déménagement.....	270
Professionnels.....	272
Santé, esthétique.....	274
Rédaction, traduction.....	276
Services divers.....	280
Cabanes à sucre.....	285

600 PLEIN AIR ET VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Articles de sport.....	606
Articles de camping.....	608
Équipements de sports d'hiver.....	610
Bicyclettes.....	611
Chasse.....	612
Pêche.....	615
Ski.....	618
Camping.....	624
Golf.....	627

700 PROPOSITIONS D'AFFAIRES

Hypothèques.....	705
Occasions d'affaires.....	710
Associés demandés.....	712
Franchises.....	714
Services financiers.....	715
Services spécialisés.....	717

VÉHICULES AUTOMOBILES

Achat - Vente - Location

Autos à vendre.....	550
Consignataires d'automobiles.....	551
Autos antiques.....	555
Achat, vente, location, échange.....	575
Entretien et réparations.....	580
Pièces et accessoires.....	585
Ferraille.....	590

600 PLEIN AIR ET VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Articles de sport.....	606
Articles de camping.....	608
Équipements de sports d'hiver.....	610
Bicyclettes.....	611
Chasse.....	612
Pêche.....	615
Ski.....	618
Camping.....	624
Golf.....	627

700 PROPOSITIONS D'AFFAIRES

Hypothèques.....	705
Occasions d'affaires.....	710
Associés demandés.....	712
Franchises.....	714
Services financiers.....	715
Services spécialisés.....	717

800 AVIS

Avis légaux.....

Avis légaux.....	801
Appels d'offres.....	802
Avis divers.....	805
Communiqués.....	810

900 DÉCÈS, PRIÈRES REMERCIEMENTS

Remerciements, prières.....	995
Décès.....	997

SECTION ÉCONOMIE

700 PROPOSITIONS D'AFFAIRES

Hypothèques.....	705
Occasions d'affaires.....	710
Associés demandés.....	712
Franchises.....	714
Services financiers.....	715
Services spécialisés.....	717

800 AVIS

Avis légaux.....

Avis légaux.....	801
Appels d'offres.....	802
Avis divers.....	805
Communiqués.....	810

900 DÉCÈS, PRIÈRES REMERCIEMENTS

Remerciements, prières.....	995
Décès.....	997

IMMOBILIER

100 VISITES LIBRES

STE-DOROTHEE, maison luxueuse en construction, rue Sylvie (4 chambres). 681-9007, 681-6896.

V.M.R. 319, Brookfield

Maison ouverte Dimanche de 14 h à 16 h

Bungalow détaché, rénové, 3 chambres, 2 1/2 salles de bain, foyer, porte-patio, grand jardin, très entretenu, garage double, climatisé, 389,000. Agents à domicile.

Jour: 845-6398 Soir: 341-3583 6450-8120

101 ILE DE MONTRÉAL

ANJOU, triplex 1x5 1/2, 2x3 1/2, sous-sol fini, garage, ménage fait, libre immédiatement, près écoles, métro, centres commerciaux, 329-000. REMAX Alliance CRT.

BOUL. PIE 1x5 duplex avec garage double, 2x5+2, bachelier, 229,000. Michelle Perron 255-5202, 352-9754. Remax Mtl Metro CRT.

BUNGALOW, rue Clark, 5 1/2, électrique, grand terrain, 389-0443. CADILLAC, près Notre-Dame, duplex détaché rénové, 1115,000, 251-9221 ou 355-3998.

CARTIER, (Rosemont) triplex rénové, 134,500, 254-7824 (soir). CARTIER, triplex, céramique, central, intercom, éch. pour 4, 111,000. Intercom, 352-9754.

CASGRAIN bungalow entièrement rénové, 5 pces, 179,000. Michelle Perron 255-5202, 352-9754. Remax Mtl Metro CRT.

CHAMBORED près Laurier, duplex, 2+4 remis à neuf, pièces fermées, haut et bas livres, 472-2497.

COTTAGE R.D.P., semi-détaché, 1988, foyer, alarme, aspirateur central, intercom, éch. pour 4, 111,000. Marquetterie, 643-3833.

DUPLIX NEUF 114,000. Garage, A.P.A.T., M. Dionne 374-9250. Remax Allié CRT.

MARQUETTE 6831, triplex, revenu 112,000, 112-5000, 485-2852.

MERCER, cottage 83, 3 chambres, 585,000, Pas d'agent, 259-8146 après 18h.

MERCER, particulier, duplex rénové, 114,000, 114-1441. M. Bousso, 352-9754.

MERCER, triplex, détaché, 115,000, Remax CRT.

METRO BEAUBIEN, 6344 Cassin, triplex 2x5, non chauffé, 112,000, 112-5000, 485-2852.

METRO CADILLAC, triplex, piscine, 2 étages, car, 900, 111,000, 112-5000, 485-2852.

METRO JOLIEUX, duplex 4 1/2 et 5 1/2, en bonne condition, Pas d'agent, 111,000, 352-9754.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

METRO LAFRANÇOIS, duplex 5 1/2, rénové, 501 fini, 115,000, 112-5000, 485-2852.

101 ILE DE MONTRÉAL

ANJOU, triplex 1x5 1/2, 2x3 1/2, sous-sol fini, garage, ménage fait, libre immédiatement, près écoles, métro, centres commerciaux, 329-000. REMAX Alliance CRT.

BOUL. PIE 1x5 duplex avec garage double, 2x5+2, bachelier, 229,000. Michelle Perron 255-5202, 352-9754. Remax Mtl Metro CRT.

BUNGALOW, rue Clark, 5 1/2, électrique, grand terrain, 389-0443. CADILLAC, près Notre-Dame, duplex détaché rénové, 1115,000, 251-9221 ou 355-3998.

CARTIER, (Rosemont) triplex rénové, 134,500, 254-7824 (soir). CARTIER, triplex, céramique, central, intercom, éch. pour 4, 111,000. Intercom, 352-9754.

CASGRAIN bungalow entièrement rénové, 5 pces, 179,000. Michelle Perron 255-5202, 352-9754. Remax Mtl Metro CRT.

CHAMBORED près Laurier, duplex, 2+4 remis à neuf, pièces fermées, haut et bas livres, 472-2497.

COTTAGE R.D.P., semi-détaché, 1988, foyer, alarme, aspirateur central, intercom, éch. pour 4,

IMMOBILIER

140 A LOUER LAURENTIDES

ST-DAMIEEN de Brandon, grande maison de campagne, non meublée, site pittoresque, près ruisseau, 3350 m², après 1h 44-7-166

141 LAVAL RIVE NORD

A LAVAL, haut duplex 5 1/2, chauffage électrique, libre 1er février, 5200 m², 661-8598

A SOUS-LOUER, grand 4 1/2, style condo, 1100 car, 5450 m², V. Mont, près de la S. 500, 661-8598

BORD DE L'EAU, Bds des Filles, bungalow 7 1/2 pièces, grand terrain, très propre, 5750 m², références, 437-3675

CHOMEDEY avec duplex 6 1/2, s/s, garage double, 662-7081, 661-1317

CHOMEDEY près W.H. Pierron, 4 1/2, 3 1/2, 661-2330, 661-0553

CHOMEDEY à côté autoroute 13, triplex neuf, 5 1/2, 5375 à 6025 par mois, disponibles 1er juillet, 661-1087 ou 667-8862

CHOMEDEY O. Construction 87, condo luxueux 4 1/2, à louer, près de la S. 500, 661-1317

CHOMEDEY 1 mois GRATUIT Logements neufs de luxe à louer, toutes commodités, 4 1/2 à 5 1/2, à compter de \$455 par mois, 662-1584

CHOMEDEY 3 1/2, chauffage, 5225, inf. 336-6696, 435-3134, 668-6621

CHOMEDEY, grand 4 1/2 moderne, neuf, libre, 4430, 662-0789

CHOMEDEY, Bellevue, grand 3 1/2, libre 1er avril, incluant cuisine, réfrigérateur, lave-vaisselle, chauffage, câble, stationnement intérieur, 5250, près 668-9772, bur: 661-1204

CHOMEDEY, 4 1/2, neuf, près Super Carrefour, 662-7408, 668-7450

CHOMEDEY, 4 1/2, chauffage, poêle-iron, garage, piscine, 6400 m², sous-location, libre mars ou avril, 662-2936

DUVERNEY 4 1/2, libres 1er mars, 5240 et 5435, possibilité de garage, pour 661-2842, 668-3350

DUVERNEY, près Pont Rapide, bungalow 5 1/2, sous-sol, 668-2697

L.D.R., s/sol a louer 1 1/2 pièces, chauffage, meuble, 668-2697

L.D.R., bachelier 3 pièces, chauffage, éclairage, 3300, 283-4494, 662-6055

L.D.R., 2 1/2 à 3 grands meubles ou non, libre 1er mars, 668-9392

L.D.R., 4 1/2 à 5, grands, bon prix, commodités, autobus, 668-6350

L.D.R., 2 1/2, chauffage, double porte patio, avril, 5315, 662-3770

L.D.R., 3 1/2, chauffé, double porte patio, 5315, 662-3770

141 LAVAL RIVE NORD

L.D.R., 70 Pontmain, 3 pièces, 5300, tapis mur-à-mur, 664-3914

LAVAL, boul. Cartier, 3 1/2, 4 1/2, chauffage au sol, poêle, frigo, foyer raisonnable, 667-8676, 668-7316

143 A LOUER RIVE SUD

LONGUEUIL (Vieux Longueuil) 4 1/2, 5 1/2, libres, près école, transport, Jockey Club, 661-8331

LONGUEUIL / BOUL. NOBLET 4 1/2 à 5 1/2 à louer, pour juillet, chauffage, eau chaude, piscine, éclairage, transport, De 10h à 15h et de 20h à 22h, 670-3754

LONGUEUIL, libre très grand 4 1/2, près métro, autobus, chauffage, eau chaude, piscine, tennis, 5105, 674-0206, 671-1204 après 15h

LONGUEUIL, près Maxi, 4 1/2, libre, garage, demi-sol-sol, 5300, 647-1181

LONGUEUIL, Penthouse près métro, 2 chambres à coucher, luxueux, 5750, aussi luxueux 4 1/2, 5440, Concorde 674-0625 ou 738-1542

LONGUEUIL, 425, du Collège, 4 1/2, 670-0603

LONGUEUIL, beau 4 1/2, chauffage, insonorisé, près du métro, 651-7114

LONGUEUIL, grands 5 1/2, trois peintures, cuisine grande et bien conçue, près école, autobus, 18 mois possible, S'adresser au 3150 Masson #4, 679-7254

LONGUEUIL, 5 1/2, poêle, frigo, eau chaude, garage, 6715, 646-1749

LONGUEUIL, 5 1/2, chauffage, 435 5, 651-7332

LONGUEUIL, 5 1/2, 4 1/2, 3 1/2, chauffage, eau chaude, chambre froide, Intercom, juillet, 5765, 676-2947

LONGUEUIL, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2, 12 1/2, 13 1/2, 14 1/2, 15 1/2, 16 1/2, 17 1/2, 18 1/2, 19 1/2, 20 1/2, 21 1/2, 22 1/2, 23 1/2, 24 1/2, 25 1/2, 26 1/2, 27 1/2, 28 1/2, 29 1/2, 30 1/2, 31 1/2, 32 1/2, 33 1/2, 34 1/2, 35 1/2, 36 1/2, 37 1/2, 38 1/2, 39 1/2, 40 1/2, 41 1/2, 42 1/2, 43 1/2, 44 1/2, 45 1/2, 46 1/2, 47 1/2, 48 1/2, 49 1/2, 50 1/2, 51 1/2, 52 1/2, 53 1/2, 54 1/2, 55 1/2, 56 1/2, 57 1/2, 58 1/2, 59 1/2, 60 1/2, 61 1/2, 62 1/2, 63 1/2, 64 1/2, 65 1/2, 66 1/2, 67 1/2, 68 1/2, 69 1/2, 70 1/2, 71 1/2, 72 1/2, 73 1/2, 74 1/2, 75 1/2, 76 1/2, 77 1/2, 78 1/2, 79 1/2, 80 1/2, 81 1/2, 82 1/2, 83 1/2, 84 1/2, 85 1/2, 86 1/2, 87 1/2, 88 1/2, 89 1/2, 90 1/2, 91 1/2, 92 1/2, 93 1/2, 94 1/2, 95 1/2, 96 1/2, 97 1/2, 98 1/2, 99 1/2, 100 1/2, 101 1/2, 102 1/2, 103 1/2, 104 1/2, 105 1/2, 106 1/2, 107 1/2, 108 1/2, 109 1/2, 110 1/2, 111 1/2, 112 1/2, 113 1/2, 114 1/2, 115 1/2, 116 1/2, 117 1/2, 118 1/2, 119 1/2, 120 1/2, 121 1/2, 122 1/2, 123 1/2, 124 1/2, 125 1/2, 126 1/2, 127 1/2, 128 1/2, 129 1/2, 130 1/2, 131 1/2, 132 1/2, 133 1/2, 134 1/2, 135 1/2, 136 1/2, 137 1/2, 138 1/2, 139 1/2, 140 1/2, 141 1/2, 142 1/2, 143 1/2, 144 1/2, 145 1/2, 146 1/2, 147 1/2, 148 1/2, 149 1/2, 150 1/2, 151 1/2, 152 1/2, 153 1/2, 154 1/2, 155 1/2, 156 1/2, 157 1/2, 158 1/2, 159 1/2, 160 1/2, 161 1/2, 162 1/2, 163 1/2, 164 1/2, 165 1/2, 166 1/2, 167 1/2, 168 1/2, 169 1/2, 170 1/2, 171 1/2, 172 1/2, 173 1/2, 174 1/2, 175 1/2, 176 1/2, 177 1/2, 178 1/2, 179 1/2, 180 1/2, 181 1/2, 182 1/2, 183 1/2, 184 1/2, 185 1/2, 186 1/2, 187 1/2, 188 1/2, 189 1/2, 190 1/2, 191 1/2, 192 1/2, 193 1/2, 194 1/2, 195 1/2, 196 1/2, 197 1/2, 198 1/2, 199 1/2, 200 1/2, 201 1/2, 202 1/2, 203 1/2, 204 1/2, 205 1/2, 206 1/2, 207 1/2, 208 1/2, 209 1/2, 210 1/2, 211 1/2, 212 1/2, 213 1/2, 214 1/2, 215 1/2, 216 1/2, 217 1/2, 218 1/2, 219 1/2, 220 1/2, 221 1/2, 222 1/2, 223 1/2, 224 1/2, 225 1/2, 226 1/2, 227 1/2, 228 1/2, 229 1/2, 230 1/2, 231 1/2, 232 1/2, 233 1/2, 234 1/2, 235 1/2, 236 1/2, 237 1/2, 238 1/2, 239 1/2, 240 1/2, 241 1/2, 242 1/2, 243 1/2, 244 1/2, 245 1/2, 246 1/2, 247 1/2, 248 1/2, 249 1/2, 250 1/2, 251 1/2, 252 1/2, 253 1/2, 254 1/2, 255 1/2, 256 1/2, 257 1/2, 258 1/2, 259 1/2, 260 1/2, 261 1/2, 262 1/2, 263 1/2, 264 1/2, 265 1/2, 266 1/2, 267 1/2, 268 1/2, 269 1/2, 270 1/2, 271 1/2, 272 1/2, 273 1/2, 274 1/2, 275 1/2, 276 1/2, 277 1/2, 278 1/2, 279 1/2, 280 1/2, 281 1/2, 282 1/2, 283 1/2, 284 1/2, 285 1/2, 286 1/2, 287 1/2, 288 1/2, 289 1/2, 290 1/2, 291 1/2, 292 1/2, 293 1/2, 294 1/2, 295 1/2, 296 1/2, 297 1/2, 298 1/2, 299 1/2, 300 1/2, 301 1/2, 302 1/2, 303 1/2, 304 1/2, 305 1/2, 306 1/2, 307 1/2, 308 1/2, 309 1/2, 310 1/2, 311 1/2, 312 1/2, 313 1/2, 314 1/2, 315 1/2, 316 1/2, 317 1/2, 318 1/2, 319 1/2, 320 1/2, 321 1/2, 322 1/2, 323 1/2, 324 1/2, 325 1/2, 326 1/2, 327 1/2, 328 1/2, 329 1/2, 330 1/2, 331 1/2, 332 1/2, 333 1/2, 334 1/2, 335 1/2, 336 1/2, 337 1/2, 338 1/2, 339 1/2, 340 1/2, 341 1/2, 342 1/2, 343 1/2, 344 1/2, 345 1/2, 346 1/2, 347 1/2, 348 1/2, 349 1/2, 350 1/2, 351 1/2, 352 1/2, 353 1/2, 354 1/2, 355 1/2, 356 1/2, 357 1/2, 358 1/2, 359 1/2, 360 1/2, 361 1/2, 362 1/2, 363 1/2, 364 1/2, 365 1/2, 366 1/2, 367 1/2, 368 1/2, 369 1/2, 370 1/2, 371 1/2, 372 1/2, 373 1/2, 374 1/2, 375 1/2, 376 1/2, 377 1/2, 378 1/2, 379 1/2, 380 1/2, 381 1/2, 382 1/2, 383 1/2, 384 1/2, 385 1/2, 386 1/2, 387 1/2, 388 1/2, 389 1/2, 390 1/2, 391 1/2, 392 1/2, 393 1/2, 394 1/2, 395 1/2, 396 1/2, 397 1/2, 398 1/2, 399 1/2, 400 1/2, 401 1/2, 402 1/2, 403 1/2, 404 1/2, 405 1/2, 406 1/2, 407 1/2, 408 1/2, 409 1/2, 410 1/2, 411 1/2, 412 1/2, 413 1/2, 414 1/2, 415 1/2, 416 1/2, 417 1/2, 418 1/2, 419 1/2, 420 1/2, 421 1/2, 422 1/2, 423 1/2, 424 1/2, 425 1/2, 426 1/2, 427 1/2, 428 1/2, 429 1/2, 430 1/2, 431 1/2, 432 1/2, 433 1/2, 434 1/2, 435 1/2, 436 1/2, 437 1/2, 438 1/2, 439 1/2, 440 1/2, 441 1/2, 442 1/2, 443 1/2, 444 1/2, 445 1/2, 446 1/2, 447 1/2, 448 1/2, 449 1/2, 450 1/2, 451 1/2, 452 1/2, 453 1/2, 454 1/2, 455 1/2, 456 1/2, 457 1/2, 458 1/2, 459 1/2, 460 1/2, 461 1/2, 462 1/2, 463 1/2, 464 1/2, 465 1/2, 466 1/2, 467 1/2, 468 1/2, 469 1/2, 470 1/2, 471 1/2, 472 1/2, 473 1/2, 474 1/2, 475 1/2, 476 1/2, 477 1/2, 478 1/2, 479 1/2, 480 1/2, 481 1/2, 482 1/2, 483 1/2, 484 1/2, 485 1/2, 486 1/2, 487 1/2, 488 1/2, 489 1/2, 490 1/2, 491 1/2, 492 1/2, 493 1/2, 494 1/2, 495 1/2, 496 1/2, 497 1/2, 498 1/2, 499 1/2, 500 1/2, 501 1/2, 502 1/2, 503 1/2, 504 1/2, 505 1/2, 506 1/2, 507 1/2, 508 1/2, 509 1/2, 510 1/2, 511 1/2, 512 1/2, 513 1/2, 514 1/2, 515 1/2, 516 1/2, 517 1/2, 518 1/2, 519 1/2, 520 1/2, 521 1/2, 522 1/2, 523 1/2, 524 1/2, 525 1/2, 526 1/2, 527 1/2, 528 1/2, 529 1/2, 530 1/2, 531 1/2, 532 1/2, 533 1/2, 534 1/2, 535 1/2, 536 1/2, 537 1/2, 538 1/2, 539 1/2, 540 1/2, 541 1/2, 542 1/2, 543 1/2, 544 1/2, 545 1/2, 546 1/2, 547 1/2, 548 1/2, 549 1/2, 550 1/2, 551 1/2, 552 1/2, 553 1/2, 554 1/2, 555 1/2, 556 1/2, 557 1/2, 558 1/2, 559 1/2, 560 1/2, 561 1/2, 562 1/2, 563 1/2, 564 1/2, 565 1/2, 566 1/2, 567 1/2, 568 1/2, 569 1/2, 570 1/2, 571 1/2, 572 1/2, 573 1/2, 574 1/2, 575 1/2, 576 1/2, 577 1/2, 578 1/2, 579 1/2, 580 1/2, 581 1/2, 582 1/2, 583 1/2, 584 1/2, 585 1/2, 586 1/2, 587 1/2, 588 1/2, 589 1/2, 590 1/2, 591 1/2, 592 1/2, 593 1/2, 594 1/2, 595 1/2, 596 1/2, 597 1/2, 598 1/2, 599 1/2, 600 1/2, 601 1/2, 602 1/2, 603 1/2, 604 1/2, 605 1/2, 606 1/2, 607 1/2, 608 1/2, 609 1/2, 610 1/2, 611 1/2, 612 1/2, 613 1/2, 614 1/2, 615 1/2, 616 1/2, 617 1/2, 618 1/2, 619 1/2, 620 1/2, 621 1/2, 622 1/2, 623 1/2, 624 1/2, 625 1/2, 626 1/2, 627 1/2, 628 1/2, 629 1/2, 630 1/2, 631 1/2, 632 1/2, 633 1/2, 634 1/2, 635 1/2, 636 1/2, 637 1/2, 638 1/2, 639 1/2, 640 1/2, 641 1/2, 642 1/2, 643 1/2, 644 1/2, 645 1/2, 646 1/2, 647 1/2, 648 1/2, 649 1/2, 650 1/2, 651 1/2, 652 1/2, 653 1/2, 654 1/2, 655 1/2, 656 1/2, 657 1/2, 658 1/2, 659 1/2, 660 1/2, 661 1/2, 662 1/2, 663 1/2, 664 1/2, 665 1/2, 666 1/2, 667 1/2, 668 1/2, 669 1/2, 670 1/2, 671 1/2, 672 1/2, 673 1/2, 674 1/2, 675 1/2, 676 1/2, 677 1/2, 678 1/2, 679 1/2, 680 1/2, 681 1/2, 682 1/2, 683 1/2, 684 1/2, 685 1/2, 686 1/2, 687 1/2, 688 1/2, 689 1/2, 690 1/2, 691 1/2, 692 1/2, 693 1/2, 694 1/2, 695 1/2, 696 1/2, 697 1/2, 698 1/2, 699 1/2, 700 1/2, 701 1/2, 702 1/2, 703 1/2, 704 1/2, 705 1/2, 706 1/2, 707 1/2, 708 1/2, 709 1/2, 710 1/2, 711 1/2, 712 1/2, 713 1/2, 714 1/2, 715 1/2, 716 1/2, 717 1/2, 718 1/2, 719 1/2, 720 1/2, 721 1/2, 722 1/2, 723 1/2, 724 1/2, 725 1/2, 726 1/2, 727 1/2, 728 1/2, 729 1/2, 730 1/2, 731 1/2, 732 1/2, 733 1/2, 734 1/2, 735 1/2, 736 1/2, 737 1/2, 738 1/2, 739 1/2, 740 1/2, 741 1/2, 742 1/2, 743 1/2, 744 1/2, 745 1/2, 746 1/2, 747 1/2, 748 1/2, 749 1/2, 750 1/2, 751 1/2, 752 1/2, 753 1/2, 754 1/2, 755 1/2, 756 1/2, 757 1/2, 758 1/2, 759 1/2, 760 1/2, 761 1/2, 762 1/2, 763 1/2, 764 1/2, 765 1/2, 766 1/2, 767 1/2, 768 1/2, 769 1/2, 770 1/2, 771 1/2, 772 1/2, 773 1/2, 774 1/2, 775 1/2, 776 1/2, 777 1/2, 778 1/2, 779 1/2, 780 1/2, 781 1/2, 782 1/2, 783 1/2, 784 1/2, 785 1/2, 786 1/2, 787 1/2, 788 1/2, 789 1/2, 790 1/2, 791 1/2, 792 1/2, 793 1/2, 794 1/2, 795 1/2, 796 1/2, 797 1/2, 798 1/2, 799 1/2, 800 1/2, 801 1/2, 802 1/2, 803 1/2, 804 1/2, 805 1/2, 806 1/2, 807 1/2, 808 1/2, 809 1/2, 810 1/2, 811 1/2, 812 1/2, 813 1/2, 814 1/2, 815 1/2, 816 1/2, 817 1/2, 818 1/2, 819 1/2, 820 1/2, 821 1/2, 822 1/2, 823 1/2, 824 1/2, 825 1/2, 826 1/2, 827 1/2, 828 1/2, 829 1/2, 830 1/2, 831 1/2, 832 1/2, 833 1/2, 834 1/2, 835 1/2, 836 1/2, 837 1/2, 838 1/2, 839 1/2, 840 1/2, 841 1/2, 842 1/2, 843 1/2, 844 1/2, 845 1/2, 846 1/2, 847 1/2, 848 1/2, 849 1/2, 850 1/2, 851 1/2, 852 1/2, 853 1/2, 854 1/2, 855 1/2, 856 1/2, 857 1/2, 858 1/2, 859 1/2, 860 1/2, 861 1/2, 862 1/2, 863 1/2, 864 1/2, 865 1/2, 866 1/2, 867 1/2, 868 1/2, 869 1/2, 870 1/2, 871 1/2, 872 1/2, 873 1/2, 874 1/2, 875 1/2, 876 1/2, 877 1/2, 878 1/2, 879 1/2, 880 1/2, 881 1/2, 882 1/2, 883 1/2, 884 1/2, 885 1/2, 886 1/2, 887 1/2, 888 1/2, 889 1/2, 890 1/2, 891 1/2, 892 1/2, 893 1/2, 894 1/2, 895 1/2, 896 1/2, 897 1/2, 898 1/2, 899 1/2, 900 1/2, 901 1/2, 902 1/2, 903 1/2, 904 1/2, 905 1/2, 906 1/2, 907 1/2, 908 1/2, 909 1/2, 910 1/2, 911 1/2, 912 1/2, 913 1/2, 914 1/2, 915 1/2, 916 1/2, 917 1/2, 918 1/2, 919 1/2, 920 1/2, 921 1/2, 922 1/2, 923 1/2, 924 1/2, 925 1/2, 926 1/2, 927 1/2, 928 1/2, 929 1/2, 930 1/2, 931 1/2, 932 1/2, 933 1/2, 934 1/2, 935 1/2, 936 1/2, 937 1/2, 938 1/2, 939 1/2, 940 1/2, 941 1/2, 942 1/2, 943 1/2, 944 1/2, 945 1/2, 946 1/2, 947 1/2, 948 1/2, 949 1/2, 950 1/2, 951 1/2, 952 1/2, 953 1/2, 954 1/2, 955 1/2, 956 1/2, 957 1/2, 958 1/2, 959 1/2, 960 1/2, 961 1/2, 962 1/2, 963 1/2, 964 1/2, 965 1/2, 966 1/2, 967 1/2, 968 1/2, 969 1/2, 970 1/2, 971 1/2, 972 1/2, 973 1/2, 974 1/2, 975 1/2, 976 1/2, 977 1/2, 978 1/2, 979 1/2, 980 1/2, 981 1/2, 982 1/2, 983 1/2, 984 1/2, 985 1/2, 986 1/2, 987 1/2, 988 1/2, 989 1/2, 990 1/2, 991 1/2, 992 1/2, 993 1/2, 994 1/2, 995 1/2, 996 1/2, 997 1/2, 998 1/2, 999 1/2, 1000 1/2

143 A LOUER RIVE SUD

BEAUX 1 1/2-2720, 2 1/2-3130, 3 1/2-3410, 4 1/2-3680, Longueuil, trois points, planchers refaits, tout compris, 674-0626

BOUCHERVILLE, 800, électrique, 6 pièces, foyer, tout meublé, bail 1 an, juillet ou avant, 5100, 641-1204

BOUCHERVILLE, grands 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2, 12

Les universitaires ont une orthographe médiocre... mais il y a de l'espoir

MARIO FONTAINE

■ Les étudiants universitaires écrivent comme des pieds, l'affaire est entendue. Mais qu'on se rassure, il y a tout de même de l'espoir, révèle une étude réalisée pour le compte du Conseil de la langue française et publiée cette semaine.

Si cette recherche menée auprès d'un groupe cible indique que quatre étudiants sur dix présentent de graves lacunes dans la maîtrise de l'orthographe, elle permet aussi de constater que les mêmes éléments réussissent à améliorer sensiblement leur rendement après quatre mois d'une prise en main personnalisée.

Cette étude a été menée auprès de 290 étudiants inscrits, en 1984,

au secteur de la formation des maîtres de l'Université de Montréal. Des gens qui, très précisément, seront appelés à juger de la qualité du français de leurs futurs élèves. Comme cette recherche se limite à des milieux particuliers, ses résultats ne sont donc pas généralisables mais ils restent riches en information, estiment ses auteurs, mesdames Colette Noël et Flore Gervais.

Toutes deux professeurs à la formation des maîtres de l'Université de Montréal, elles ont soumis une dictée à leurs étudiants en 1984, la même qu'avaient rédigée des élèves de septième année en 1961. Les résultats ont été consternants : ces étudiants de première année universitaire faisaient, voici trois ans, deux fois plus d'erreurs orthographiques que les écoliers d'il y a un quart

de siècle. 3,4 fautes en moyenne chez les universitaires, par rapport à 1,6 pour les écoliers.

Les chercheuses ont constaté que la majorité des étudiants se sentent mal à l'aise ou coupables de leur faiblesse en orthographe. La plupart en imputent la faute à la qualité de l'enseignement reçu au secondaire. De fait, une composition française administrée en mai dernier par le ministère de l'Éducation auprès des 55 000 finissants du secondaire a démontré que même armés d'un dictionnaire et d'une grammaire, ceux-ci font en moyenne une faute de grammaire, de syntaxe ou d'orthographe tous les dix mots.

En théorie, les étudiants universitaires solliciteront un premier emploi plus vite que leurs jeunes confrères. Aussi est-ce davantage sur la carrière à préparer

que sur les lacunes du passé que l'université a mis l'accent auprès de ces étudiants. Un travail individuel surtout destiné à corriger les fautes les plus fréquentes : les verbes (surtout l'emploi du subjonctif et de l'impératif) et les accords du participe passé.

Au bout de quatre mois d'efforts, 84,8 p. cent des étudiants soumis à cette intervention spécifique ont obtenu des résultats satisfaisants. Plus, non seulement ces acquis subsistaient-ils quinze mois plus tard, mais ils continuaient même de croître. « La recherche semble prouver, aussi bien aux étudiants qu'aux autorités de l'université et à tous ceux qui s'intéressent au maintien d'une bonne qualité de la langue, qu'il est possible d'améliorer son orthographe à l'université », lit-on en conclusion.

Une « menace » pour tous les hommes d'affaires

Presse Canadienne
TORONTO

■ Aucun homme d'affaires ne voudra plus servir comme conseiller du gouvernement, si les insinuations faites à l'endroit de M. Trevor Eyton à l'enquête du juge William Parker ne sont pas totalement rejetées.

C'est la prédiction qu'a faite, hier, Me Lorne Morphy, dans sa plaidoirie devant la commission qui a examiné les allégations de conflits d'intérêts contre l'ex-ministre Sinclair Stevens.

Président de la société Brascan, M. Eyton a vu sa réputation

attaquée, en début de semaine, dans le réquisitoire qu'a prononcé Me David Scott, avocat principal de la commission.

Selon Me Morphy, la prétention de Me Scott que M. Eyton porte une certaine responsabilité pour avoir présumément mis l'ancien ministre en situation de conflit d'intérêts n'est pas fondée et, de plus, elle est « totalement inadéquante ».

« Une commission comme celle-ci, a déclaré l'avocat de M. Eyton, ne devrait pas effrayer les hommes d'affaires au point de leur faire refuser de servir leur pays, sachant que leur réputation pourra être attaquée s'ils acceptent ».

SOLDE

LE PUBLIC EN REDEMANDE

D'ENTREPÔT

Notre solde se poursuit frénétiquement le samedi 21 février seulement!

Vous voyez venir le printemps et le goût du changement, du renouveau se fait sentir, mais voilà le hic!... votre budget est restreint. Qu'à cela ne tienne, des aubaines incroyables vous attendent à notre entrepôt de ville Saint-Laurent. Imaginez un peu... un charmant fauteuil dans ce coin... une commode serait utile dans la chambre... une table pour le patio... Du neuf à très très bons prix, n'est-ce pas tentant?



110, Montée-de-Liesse
Ville Saint-Laurent

Le samedi, de 9h à 17h.

Achats en magasin seulement.
Les articles sont vendus tels quels
et sont sujets à vente antérieure.

OFFRES FANTASTIQUES POUR LÈVE-TÔT

Laveuse portative Beaumark
7 unités. Modèle 51070-15.

Ord. 427\$ **197\$** ch.

Sécheuse portative Beaumark
7 unités. Modèle 61070.

Ord. 377\$ **157\$** ch.

Baladeur Sony
25 unités. Modèle SRF-F1.

Ord. 99,99 **47\$** ch.

Canapé Braemore
5 unités. Ton blé.

Ord. 557\$ **297\$** ch.

Causeuse Braemore
4 unités. Ton blé.

Ord. 447\$ **197\$** ch.

Fauteuil Braemore
6 unités. Ton blé.

Ord. 347\$ **127\$** ch.

Bibliothèque Palliser
3 unités. Modèle 6265. Ton gris.

Ord. 129\$ **17\$** ch.

Tête de lit Palliser
7 unités. Modèle 6214. Ton gris.

Ord. 99\$ **17\$** ch.

Tables de patio
24 unités. Toutes dimensions.

Ord 69\$ à 129\$ **17\$** ch.

Commode avec bibliothèque Palliser
4 unités. Modèle 6210. Ton gris.

Ord. 229\$ **97\$** ch.

Fauteuil Braemore
Modèle 725-11. 5 beiges, 1 rose et 1 rouille.

Ord. 289\$ **97\$** ch.

Modules muraux
5 unités.

Ord. 297\$ **177\$** ch.

Fauteuils et poufs Pewittes
3 beiges, 1 bleu.

Ord. 589\$ **197\$** ch.

Superbes tapis Berbère
12 unités. 182 cm, sur 274 cm (6 pi sur 9 pi).

Ord. 300\$ **197\$** ch.

50% DE RABAIS
Meubles pour enfants

Quelques commodes, armoires et chaises hautes!
Venez aussi voir d'autres articles pour enfants!

Four à micro-ondes Beaumark
6 unités. Modèle 02268-69.

Ord. 499,98 **327\$** ch.

6 unités. Modèle 02266-67.

Ord. 469,98 **397\$** ch.

Télécouleurs RCA
53 cm (21 po)
15 unités. Modèle FMR 530.

Ord. 577\$ **397\$** ch.

Télécouleurs portatif RCA 10 unités.
Modèles FLR 620 et FLR 622.

Ord. 677\$ **497\$** ch.

Piètement pour table de patio
20 unités.

Ord. 10,99 **297\$**

la **3aie**